

Plan maître d'aménagement



Campus de Bathurst.

JUIN 2025 | PROJET **21342401**VERSION FINALE





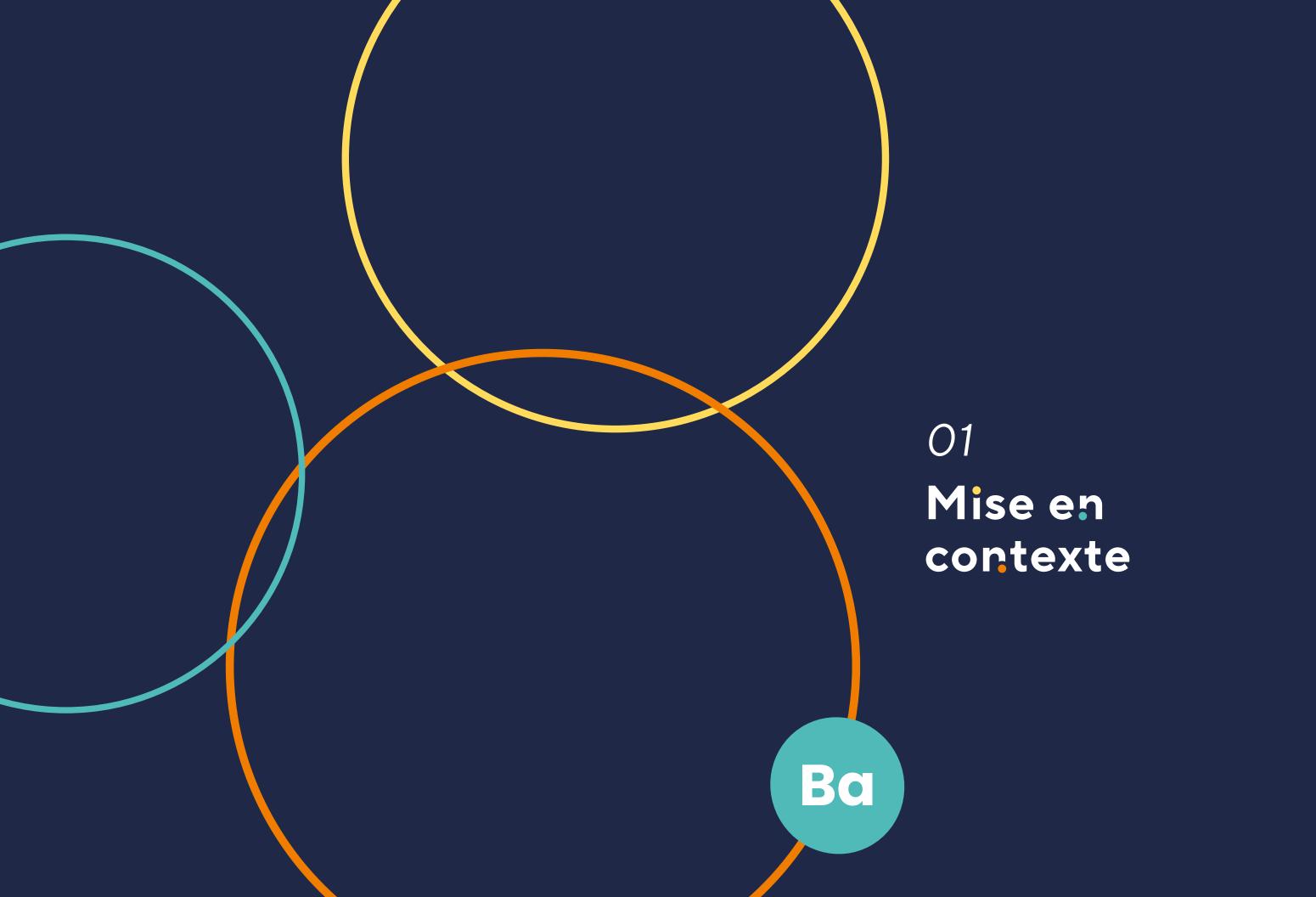
TABLE DES MATIÈRES

01	Mise en contexte	3	03	Plan d'ensemble	29	Conclusion
1.1	Introduction	4	3.1	Vision et principes directeurs	30	
1.2	Territoire visé	5	3.2	Concept d'organisation spatiale	32	Annexe A
1.3	Méthodologie	6	3.3	Plan d'aménagement	34	
1.4	Processus participatif	7	3.4	Stratégies d'aménagement Mobilité	37	Bibliographie
02	Diagnostic	8		Architecture et cadre bâti Aménagement paysagers et espaces verts Mise en valeur culturelle et historique Mise à contribution de l'innovation		
2.1	Historique de développement	9				
2.2	Contexte de planification Planification stratégique de l'institution Cadre réglementaire	10		Mobilier Éclairage Signalétique		
2.3	Portrait des usagers Communauté interne Communauté externe	13	04	Mise en œuvre	72	
2.4	Projets en cours ou en planification	19	4.1	Un plan flexible et évolutif	73	
2.5	Analyses du site	21	4.2	Mécanismes de mise en œuvre	73	
	Conditions existantes Infrastructures Mobilité Milieux naturels et anthropiques		4.3	Stratégie d'aménagement transitoire	76	
			4.4	Stratégie de réalisation détaillée Interventions générales à réaliser à travers le campus Zone de projet du Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick (CIFNB) Zone de projet de la résidence étudiante Zone de projet du débarcadère d'autobus Zone de projet du bâtiment existant Zone de projet du belvédère Zone de projet du centre sociosportif Zone de projet du boisé récréatif	78	
2.5	Analyse des potentiels et contraintes Forces, faiblesses, opportunités et menaces	28				

85

86

88



Introduction

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) est une institution de formation postsecondaire desservant toutes les communautés francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick. Ses cinq campus répartis dans l'ensemble de la province desservent plus de 2 300 étudiantes et étudiants avec une offre de 80 programmes de formation.

Sa mission est de transformer les communautés en développant le plein potentiel des personnes apprenantes et des employeurs. Sa vision est d'être un chef de file innovant en développement du potentiel humain et communautaire.

Le campus de Bathurst est situé dans la ville de Bathurst, au nordest de la province, en bordure de la baie des Chaleurs. Il offre des formations principalement axées sur les techniques industrielles, la mécanique et les technologies de l'informatique.

Le mandat

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) souhaite élaborer un Plan maître des installations et terrains pour son campus de Bathurst afin d'orienter ses stratégies d'aménagement et de développement au cours des 30 prochaines années. Cette planification s'appuiera sur des principes de développement durable, tout en considérant les besoins en matière de développement du campus ainsi que ceux de la communauté et des partenaires.

Pour cela, le Plan maître des installations et terrains identifiera une vision audacieuse et novatrice pour le développement du campus, de laquelle découleront des objectifs et des solutions concrètes d'aménagement pour les installations actuelles et futures.

Cette vision s'arrimera avec les documents de planification existants et avec les besoins prévisibles du CCNB, des partenaires et de la communauté qu'il dessert.

Structure du rapport

Ce Plan maître d'aménagement est organisé en quatre chapitres:

- Le chapitre 1 définit le contexte général, identifie les objectifs et décrit sommairement la méthodologie d'élaboration du Plan maître.
- Le chapitre 2 brosse le portrait actuel du site et porte un diagnostic des potentiels et contraintes du site. Ce chapitre fait état du portrait des usagers, du contexte de planification, des caractéristiques naturelles, des réseaux de mobilité et définit l'organisation territoriale.
- Le chapitre 3 fournit le cadre décisionnel qui permettra au collège de répondre aux besoins spécifiques identifiés et de saisir les opportunités qui émergeront dans les années à venir. Cette section contient des recommandations et des critères de conception qui guideront l'aménagement du site pour les 30 prochaines années.
- Le chapitre 4 détaille une stratégie de phasage et propose un plan d'intervention flexible pour assurer la mise en œuvre du plan dans le temps.



Territoire visé

Les deux sites qui composent le campus de Bathurst sont le site Youghall et le site de la rue du Collège. Le site à l'étude dans ce Plan maître est celui de la rue du Collège, situé dans Bathurst Ouest, à proximité du centre-ville. Le site Youghall, quant à lui, se trouve au nord de la ville, près de la route 134.

Le lot 05426552, qui abrite le campus de la rue du Collège, couvre une superficie de 20,5 hectares. Bordé à l'est par la voie ferrée, le site est situé à proximité de la gare de Bathurst. L'autoroute 11 ainsi que les routes 134 et 180 assurent une connexion efficace du campus avec le reste de la province. Le campus se trouve entre un quartier résidentiel et un vaste boisé. À proximité, on trouve l'école secondaire Népisiguit et le centre régional K.-C. Irving.

Deux routes permettent d'accéder au campus: la rue Raymond qui rejoint directement la rue St-Anne, et la rue du Collège qui permet de relier le centre-ville en menant au pont de la rue Queen. Notons que cette dernière rue traverse les voies ferrées par un viaduc.

Localisation du site à l'étude



Google Earth, modifiée par BC2

Méthodologie

Le Plan maître du campus du CCNB à Bathurst est le résultat d'une collaboration multidisciplinaire par étape. Son élaboration a mobilisé des professionnels en urbanisme, en architecture de paysage et en design urbain de la firme BC2 Groupe Conseil inc.

En étroite collaboration avec les équipes du CCNB, BC2 a guidé l'élaboration du Plan maître selon une méthodologie comportant trois étapes principales:

Analyse et diagnostic

- 1
- Prise de connaissance des intrants
- Visites du site et familiarisation de l'équipe de travail avec les constats et besoins identifiés
- Analyse des données en matière d'infrastructure, d'environnement et de mobilité
- Démarche de concertation avec les parties prenantes internes et externes
- Identification des atouts, faiblesses, contraintes et potentiels du site

Vision et concepts d'aménagement

- Élaboration d'une vision globale d'aménagement et définition des principes directeurs
- Préparation d'un concept d'organisation spatiale
- Préparation d'un plan d'ensemble du site
- Élaboration du plan d'ensemble détaillé et identification des principales balises et recommandations d'aménagement

Mise en œuvre

- 3
- Identification des mécanismes de mise en œuvre (gouvernance, partenariats, études techniques et ressources nécessaires)
- Élaboration de stratégies d'aménagement transitoires permettant de faire évoluer les milieux de vie du campus à court terme
- Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre à long terme pour les projets majeurs

Processus participatif

Une approche participative à l'élaboration du Plan maître permet d'alimenter et de bonifier les réflexions tout au long de la démarche. Les parties prenantes internes et externes ont été sollicitées à des activités participatives afin de contribuer à la bonification du diagnostic et à l'élaboration d'une vision d'aménagement collective.

SONDAGE VIRTUEL

Objectif: comprendre le contexte actuel et les améliorations souhaitées

Public cible: étudiant(e)s et personnel

Date de diffusion: 21 octobre au 6 novembre 2024

Engagement: 242 participant(e)s

ENTREVUES CIBLÉES

Objectif: identifier les enjeux existants et les opportunités d'arrimage avec les partenaires

Public cible: parties prenantes internes

Date de réalisation: du 23 octobre au 8 novembre 2024

Engagement: 13 participant(e)s

ATELIERS DE TRAVAIL COLLECTIF

Objectif: identifier les enjeux existants et la vision de l'aménagement futur de ces sites

Ğ

Public cible: comité de direction, doyen(ne)s et ancien(ne)s

Date de réalisation: 15 et 16 octobre et le 6 novembre 2024

Engagement: 13 participant(e)s

TABLES RONDES

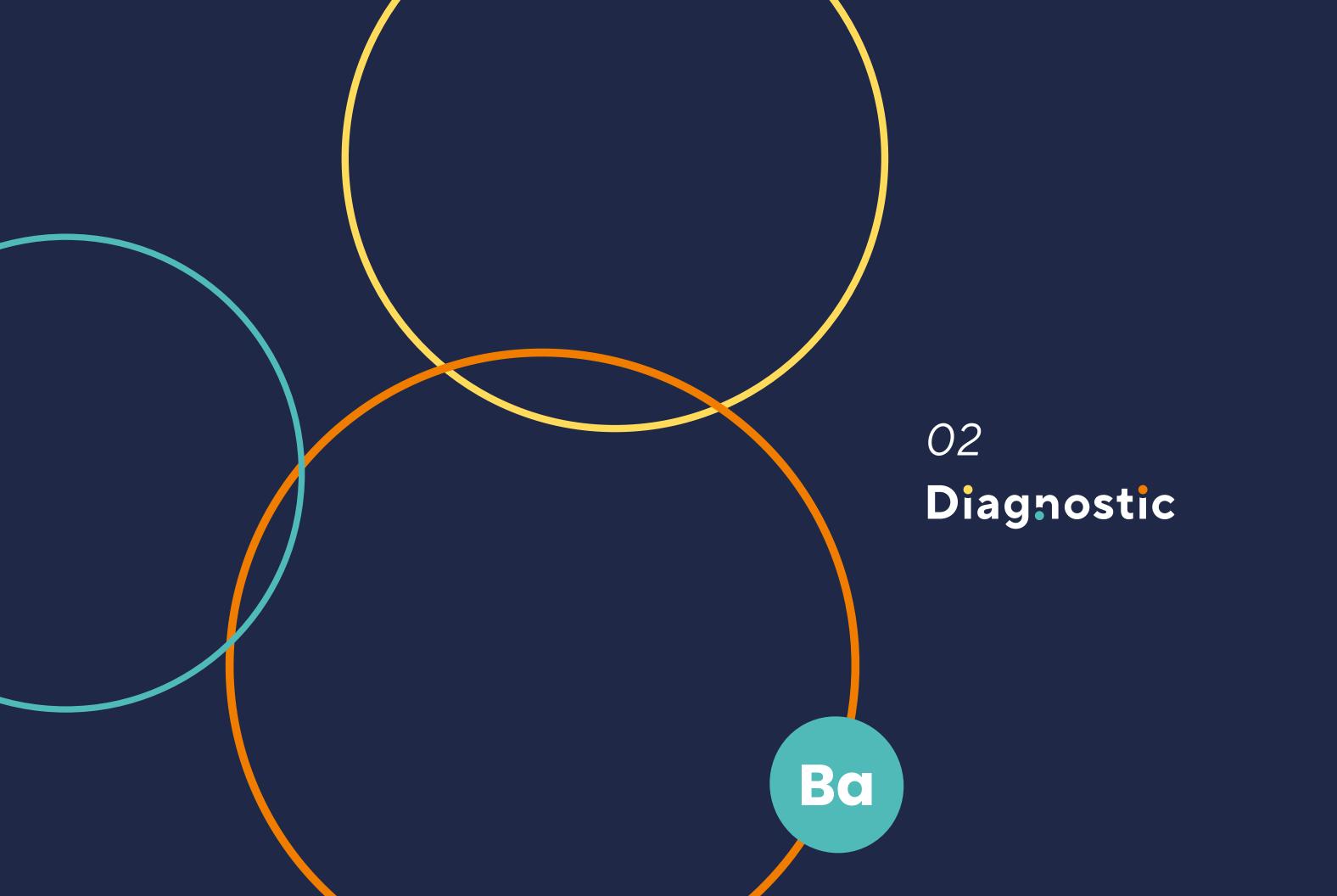
Objectif: identifier les opportunités de collaboration et d'arrimage entre le CCNB et la communauté et identifier la vision de l'avenir des partenaires

Public cible: acteurs externes

Date de réalisation: 6 et 7 novembre 2024

Engagement: 36 participant(e)s





Historique de développement

Le CCNB

Depuis son établissement en 1973, le système de collèges communautaires au Nouveau-Brunswick a pour mandat d'offrir un enseignement postsecondaire technique et professionnelle dans l'ensemble de la province. Composé au départ de cinq institutions collégiales francophones et six institutions anglophones indépendantes, le système a évolué en deux collèges – un anglophone et un francophone. Le CCNB est le fruit du regroupement des cinq institutions francophones et est devenu une société de la couronne à l'autonome 2010.

Aujourd'hui, le CCNB sert toutes les communautés francophones et acadiennes de la province du Nouveau-Brunswick par l'entremise de ses cinq campus situés à Bathurst, Campbellton, Dieppe, Edmundston et dans la Péninsule acadienne.

La fondation du campus de Bathurst

Pour comprendre l'histoire de la fondation du campus de Bathurst, il faut remonter jusqu'en 1894, année lors de laquelle un premier collège à destination de la population acadienne est fondé à Caraquet par

Collège du Sacré-Cœur de Bathurst - 1917



Fondation de Collège de Bathurst

Collège de Bathurst



Fondation du Collège de Bathurst

la congrégation des pères Eudistes. Ce collège, appelé Collège du Sacré-Cœur, dessert la population jusqu'à sa destruction par un incendie en 1915.

La nécessité d'un collège francophone destiné aux Acadiens étant toujours pertinente, il est alors décidé de le reconstruire à Bathurst, ville plus centrale et plus largement accessible grâce à la présence d'un chemin de fer et d'un réseau routier plus développé.

À la suite d'un autre incendie en 1917, après un semestre d'activité, l'ouverture du collège de Bathurst à l'emplacement actuel du site de la rue du Collège se fait en 1921. Le bâtiment originel s'agrandit au fil des ans avec l'ajout d'un gymnase en 1963, puis d'une chapelle en 1965.

Le bâtiment passe sous la propriété du gouvernement en 1975 et devient alors le campus de Bathurst du CCNB.

Le campus d'aujourd'hui

Le campus de la rue du Collège est aujourd'hui constitué de l'édifice principal, de son annexe qui abrite les programmes de science infirmière et de technologie forestière, un gymnase, une garderie, le centre d'excellence en information, un bâtiment accueillant l'administration et une chaufferie. L'ensemble de ces bâtiments est situé à proximité de l'édifice historique. On retrouve également un entrepôt et des aires de pratique pour la machinerie lourde.

Pendant plusieurs années, il existait une piste d'athlétisme entourant le terrain de soccer à l'ouest des bâtiments, dans la zone face au boisé. Cette piste n'est aujourd'hui plus utilisée ni entretenue, même si elle reste encore visible. Le terrain de soccer en son centre est encore en fonction. Les terrains à l'ouest du périmètre ont commencé à être utilisés comme des aires d'entraînement pour la machinerie lourde après 2015. À partir de 2018, ces aires d'entraînement en sable se sont étendues dans l'un des boisés.

Collège de Bathurst



Fondation du Collège de Bathurst

Contexte de planification

Planification stratégique de l'institution

Plan stratégique 2022-2027

Adopté en juin 2021, le plan stratégique détaille la vision et les orientations de développement du CCNB jusqu'en 2027. Sa conception a été alimentée par un processus participatif auprès de la population étudiante, du personnel et des partenaires stratégiques.

Le plan stratégique est développé autour de quatre grands axes qui chapeautent les engagements au cœur de la communauté du CCNB:

1. Une main-d'œuvre qualifiée et agile

Augmentation du nombre de personnes apprenantes qui réussissent leur projet de vie et de carrière au Nouveau-Brunswick.

2. L'innovation collaborative

Augmentation des capacités de croissance durable des entreprises et des organisations du Nouveau-Brunswick.

3. La vitalité des communautés

Augmentation de la vitalité sociale, économique et culturelle des communautés du Nouveau-Brunswick.

4. Le pouvoir d'agir

Amélioration des capacités adaptatives du CCNB.

Chacun de ces grands axes est décliné en deux ou trois actions pour lesquelles on retrouve des indicateurs de rendement et des cibles pour 2027. Ces engagements témoignent du désir du CCNB d'être un chef de file dans la formation, l'innovation et le développement communautaire.

Mission, vision et valeurs du plan stratégique 2022-2027



Vision de l'avenir

Depuis 2021, le CCNB a entamé un exercice afin de renouveler sa vision du collège de l'avenir. Cette vision collective, élaborée par le biais d'une démarche participative, servira de guide à l'élaboration du prochain plan stratégique. En effet, les cibles du plan stratégique actuel s'échelonnent jusqu'en 2027. Le collège doit donc planifier dès à présent son renouvellement.

Cet exercice consultatif tire maintenant à sa fin. La vision commune qui s'en dégage partage plusieurs des valeurs de la planification stratégique précédente. Les priorités associées à la formation centrée sur les personnes apprenantes, les liens entre les programmes de formation et les besoins en main-d'œuvre du marché, l'importance portée à stimuler l'innovation et le rôle central qu'occupe le CCNB au sein des communautés francophones sont tous des thèmes qui se reflètent dans la vision co-créée par la communauté.

Cette vision renouvelée s'appuie sur les quatre grandes composantes de la communauté du CCNB:

- Les personnes apprenantes
- Les membres du personnel
- Les partenaires employeurs
- La communauté

L'adaptabilité, la flexibilité, l'innovation, l'inclusivité et la vitalité sont tous des termes clés de la vision du campus de l'avenir. Cette réalité devra se traduire notamment par:

- Des espaces flexibles et adaptés au développement des compétences dans le cadre de situations réelles de travail;
- Des vitrines technologiques qui favorisent l'émergence de projets en partenariat avec l'ensemble des acteurs qui influencent le développement de l'économie néobrunswickoise:
- Des espaces polyvalents qui favorisent la collision des idées et où la formation et l'innovation se rencontrent;
- Des aménagements qui favorisent la vie communautaire et qui permettent aux personnes apprenantes et au personnel d'être en contact direct avec les communautés locales:
- Des espaces qui sont, par leur nature, des lieux d'expérimentation;
- Des milieux de vie complets où la communauté élargie du CCNB peut vivre, apprendre et travailler.

Cette vision de l'avenir sera la base de la planification stratégique à venir. Il convient donc d'en intégrer les intentions dans le présent Plan maître de manière à assurer que le CCNB disposera des espaces et des locaux à la hauteur de ses ambitions.

La vision collective du collège de l'avenir permettra au CCNB de se projeter dans le futur, au-delà du Plan stratégique 2022-2027.

Cette vision renouvelée s'appuie sur la grande communauté du CCNB, soit les personnes apprenantes, les membres du personnel, les partenaires employeurs et les communautés locales.



Cadre réglementaire

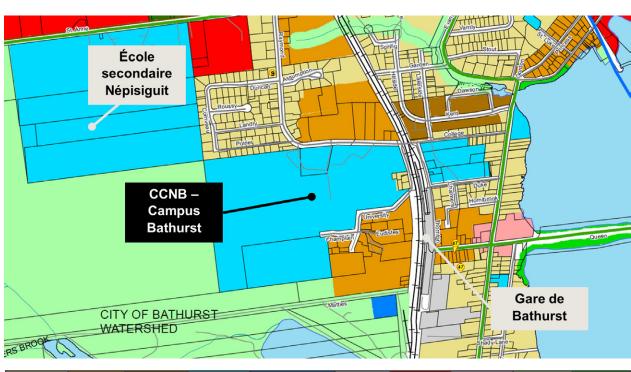
Arrêté de zonage no 2008-01 de la Ville de Bathurst

Le site est localisé dans une zone institutionnelle. L'analyse réglementaire relève deux non-conformités aux dispositions actuelles de l'arrêté de zonage 2008-01 de la Ville de Bathurst concernant les installations actuelles. Les installations projetées, quant à elles, sont conformes en tout point à la réglementation en vigueur.

La première non-conformité relevée est en lien avec la hauteur des bâtiments actuels. Le bâtiment principal excède la hauteur maximale prescrite de trois étages ou 12,2 mètres pour la zone. Cette non-conformité prédate l'entrée en vigueur de l'arrêté et fait donc l'objet d'un droit acquis. La deuxième non-conformité porte sur les

usages, alors que l'utilisation d'une partie du campus pour la pratique de manoeuvres de véhicules lourds n'est pas autorisée.

Au chapitre des usages permis, notons ici que plusieurs usages de nature institutionnelle sont permis. Par ailleurs, l'article 4.5.1 permet aussi que plus d'un usage soit présent sur le site. Or, l'usage en lien avec l'aire d'entraînement pour la machinerie lourde n'est pas permis et ne fait pas actuellement l'objet d'une approbation de la Ville de Bathurst. En effet, il s'agit présentement d'un usage dérogatoire pour lequel aucun droit acquis ne s'applique.





Ville de Bathurst, Carte de zonage Annexe B, 2014. Modifiée par BC2.



Aire de manœuvre – Site de la rue du Collège

Institutionnelle			
Les bâtiments destinés à l'enseignement sont permis dans la zone. Parmi les autres usages permis, notons: un hôpital ou un édifice médical, une garderie commerciale, un parc ou un terrain de jeux, un cabinet médical et de soins de santé.			
Plusieurs autres usages connexes aux activités du CCNB sont permis. Une validation auprès du Service de l'urbanisme confirme aussi que l'usage résidentiel, associé à une résidence étudiante, serait permis.			
3 étages / 12,2 mètres			
Pas de minimum / maximum de 50 %			
L'article 4.5.1 indique que plusieurs usages sont permis pour la zone. Une validation auprès du Service de l'urbanisme confirme que leur interprétation est à l'effet que ceci autorise aussi l'implantation de plusieurs bâtiments sur un même lot.			
Largeur minimale: 36,5 mètres			
Profondeur minimale: 38 mètres			
Superficie minimale: 1394 mètres carrés			
Aucun aménagement ne peut être situé à moins de 30 mètres d'u cours d'eau ou d'une terre humide sans l'autorisation préalable écrité de l'autorité provinciale compétente.			
Pour l'usage institutionnel, aucun minimum de cases. Le stationnement pour cet usage doit être approuvé par l'agent d'aménagement.			

Portrait des usagers

Communauté interne

La communauté interne qui fréquente le site du CCNB est composée des personnes apprenantes, du personnel enseignant et du personnel non enseignant. En plus de la communauté reliée aux programmes réguliers du campus, on y retrouve les étudiantes et les étudiants au programme de technologie forestière du Collège de technologie forestière des Maritimes (CTFM) et les étudiantes et étudiants en science de soins infirmiers de l'Université de Moncton (UMCS), ainsi que le personnel lié à ces deux programmes.

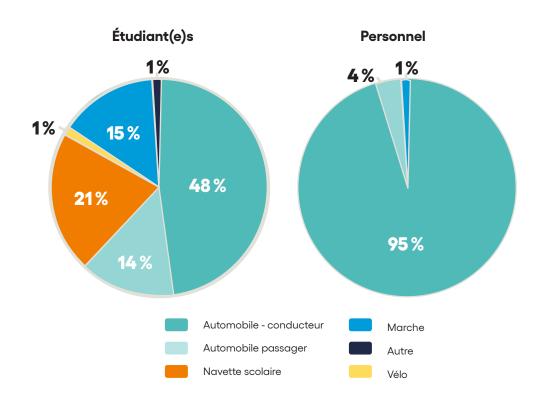
Pour ces usagers, le campus de Bathurst n'est pas seulement un endroit pour étudier ou travailler, mais aussi un endroit pour se rencontrer entre amis ou collègues et pour s'adonner à diverses activités récréatives, artistiques ou communautaires. C'est d'autant plus vrai au campus de Bathurst puisqu'il existe peu de lieux de sortie à l'extérieur du collège. Le campus s'impose donc comme un véritable milieu de vie pour la communauté.

Le cadre bâti du campus de Bathurst offre 73,4 m² de superficie par personne apprenante.

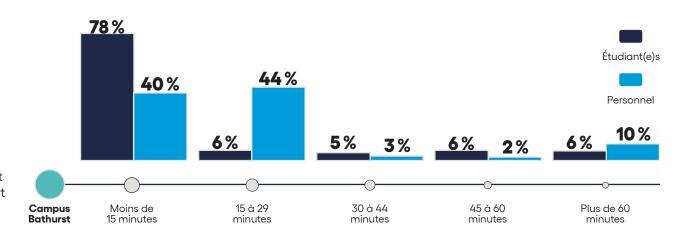
Faits saillants du portrait de la communauté interne

- À Bathurst, 41 programmes réguliers sont proposés, répartis entre le campus de la rue du Collège et le campus Youghall. Ils sont principalement axés sur la mécanique, les techniques industrielles et les technologies de l'informatique. Par leur nature, les programmes proposés requièrent une importante superficie en termes de locaux, d'ateliers et d'espaces d'entreposage. Ils génèrent également d'importantes nuisances sonores et environnementales.
- Ce campus du CCNB compte le deuxième plus grand nombre de personnes apprenantes dans les programmes réguliers, après celui de Dieppe. Il accueille 398 étudiantes et étudiants à la rue du Collège et 364 à Youghall, pour un total de 762.
- On retrouve près de 300 membres du personnel sur le campus de Bathurst. Il s'agit de membres du personnel directement rattaché au campus, mais aussi de nombreux membres du personnel relevant directement du siège social, Bathurst étant un pôle important pour l'administration du CCNB.
- En y ajoutant les étudiant(e)s et le personnel des deux institutions partenaires qui occupent des locaux sur le campus, l'UMCS et le CTFM, ainsi que les enfants et le personnel qui fréquentent la garderie Bimbo, on dénombre plus de 1500 personnes susceptibles de fréquenter de manière régulière le campus de Bathurst.
- Les étudiant(e)s internationaux forment la majorité de la cohorte (60%) des personnes étudiantes régulières. C'est le campus ayant le plus fort taux de personnes apprenantes internationales, la moyenne se situant à 46% pour le reste du réseau du CCNB.
- Le centre de recherche appliquée et d'innovation INNOV est un élément important de l'offre du CCNB. Présentement situé au campus Youghall, INNOV se consacre à aider les PME, les grandes entreprises et les communautés à mener à bien des projets innovants et structurants. Ce dernier œuvre dans le domaine de la fabrication de pointe.
- Une part importante des étudiant(e)s utilisent les navettes scolaires offertes par le CCNB pour se rendre au campus. C'est plus de 20 % des étudiant(e)s qui ont indiqué utiliser le transport collectif pour se rendre à leur lieu d'étude lors d'un sondage mené en 2024. Notons aussi que la grande majorité des étudiant(e)s et du personnel répondant à ce même sondage ont indiqué habiter à moins de 30 minutes du campus.

Part modale des transports utilisés pour se rendre au campus



Provenance des étudiant(e)s et du personnel répondant



Écoles et programmes offerts au campus de Bathurst¹

ÉCOLE DES MÉTIERS

- Tuyauterie
- Mécanique de machines fixes
- Mécanique industrielle
- Technologie de l'instrumentation et de l'automatisation
- Débosselage et peinture de carrosserie
- Mécanique d'équipement lourd
- Mécanique de camions et remorques
- Mécanique de l'automobile
- Mécanique de véhicules récréatifs
- Fabrication métallique et soudage
- Usinage à commande numérique
- Usinage de matériaux
- Plomberie
- Électricité
- Électromécanique de systèmes automatisés
- Soudage

ÉCOLE DES TIC, TECHNOLOGIES ET DU TRANSPORT

- Analyse de données
- Internet des objets
- Technologie du génie électronique
- Technologie du génie du bâtiment
- Technologie du génie du soudage
- Technologie du génie mécanique
- Programmation et développement d'applications
- Réseautique et sécurité informatique
- Génie, Dessin et Design
- Camionnage (classe 1)

ÉCOLE DES PÊCHES ET DES RESSOURCES NATURELLES

- Technologie de l'environnement
- Technologie minière exploitation

ÉCOLE DES AFFAIRES ET BUREAUTIQUE

- Administration des affaires
- Gestion de bureau
- Travail général de bureau
- Technique de comptabilité

ÉCOLE DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES ET DES LANGUES

- Compétences essentielles au secondaire pour adultes
- Études secondaires pour adultes

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

- Préposé aux soins
- Préposé aux soins aigus
- Préposé aux soins aigus avec intégration au milieu de travail canadien
- Préposé aux soins avec intégration au milieu de travail canadien
- Soins infirmiers auxiliaires

PROGRAMMES EN FORMATION CONTINUE

- Centre apprentissage des langues
- Ins. profess. enseignement collégial
- APPR Mécanique industrielle
- Indigenous inf tech essentials
- Mission soins infirmiers
- APPR Technique entretien automobile
- APPR Soudage
- Cours en ligne
- APPR Réparation équipement lourd
- Cybersecurity Tech Intern Prin
- Opération d'équipements lourds environnement minier
- APPR Débosselage peinture carrosserie



Atelier - Site Youghall



INNOV - Site Youghall



Atelier de soudure -Site Youghall

Tous les programmes uniquement offerts à Bathurst sont soulignés en gras.

Enjeux et besoins de la communauté interne

La communauté interne fait face à plusieurs enjeux. Les besoins des personnes apprenantes et du personnel sont recensés ci-après de manière à en assurer la considération dans la réflexion entourant l'élaboration du Plan maître.

- Logements étudiants: La disponibilité de logements à proximité du campus est un enjeu pour lequel le CCNB déploie actuellement plusieurs efforts à pallier. Cette problématique s'accentue avec le temps et a été identifiée comme une priorité d'action par l'ensemble des parties prenantes.
- Mobilité: L'absence de transports collectifs et d'infrastructures pour la mobilité active freine l'accessibilité au campus, autant pour les étudiant(e)s que pour les autres membres de la communauté interne et externe.
- Espaces de rassemblement: Un manque d'espaces de rassemblement flexibles et conviviaux ne permet pas le déploiement à son plein potentiel d'un programme de vie étudiante et limite les possibilités d'interaction entre les différents usagers internes et externes du campus.
- Intégration des étudiant(e)s internationaux à la communauté: L'intégration des étudiant(e)s internationaux à la communauté collégiale, et plus largement à la région Chaleur, est un enjeu de taille. Quoique l'élaboration du Plan maître ne puisse, à elle seule, répondre à cet enjeu, certaines interventions visant à encourager l'échange interculturel et le partage devront assurément y figurer.

- Intégration des deux sites en un seul et même campus: L'intégration des activités du site de Youghall au site du Collège nécessite une réflexion approfondie. D'une part, la gestion des nuisances et de la compatibilité des usages impliquera une réflexion complexe quant à l'aménagement du site. D'autre part, l'intégration des deux cultures organisationnelles différentes devra être considérée.
- Concilier patrimoine et innovation: Il sera essentiel de concilier la valorisation du patrimoine historique du site du Collège avec l'introduction d'éléments innovants pour refléter l'avenir du campus. En effet, il s'agira de mettre en valeur le passé tout en se tournant vers l'avenir, en s'assurant de conserver les éléments identitaires du campus tout en modernisant les installations.
- L'orientation sur le campus: La difficulté de s'orienter sur le campus est un enjeu dès l'arrivée aux abords du site du Collège. Le visiteur peine à identifier la bonne entrée de véhicule, le bon endroit où se stationner, la bonne porte par laquelle accéder au bâtiment et, ensuite, comment se rendre au local spécifiquement recherché. Ceci est particulièrement vrai pour tous les visiteurs de la communauté externe (formation continue, cours de langues, usagers externes au CCNB).
- L'adaptation des locaux et des espaces du campus aux nouvelles techniques d'enseignement et d'apprentissage:
 Le campus de Bathurst s'appuie sur la présence de bâtiments historiques peu adaptés aux nouvelles méthodes d'enseignement. L'approche centrée sur le développement des compétences, l'apprentissage expérientiel et la recherche appliquée nécessitent de nouveaux types d'espaces. Les locaux de classe traditionnels doivent être repensés pour permettre leur flexibilité, leur multifonctionnalité et pour faciliter les échanges entre les personnes apprenantes, le personnel enseignant et les partenaires employeurs chez qui les personnes apprenantes pourront évoluer à la suite de leur passage au CCNB.

Le patrimoine du campus de Bathurst représente un atout à mettre en valeur tout en s'assurant de moderniser les installations existantes.

Opportunités pour la communauté interne

- Espaces polyvalents et collaboratifs: Créer des lieux favorisant l'innovation, les rencontres et le partage d'idées. Ces espaces permettront aussi de tisser des liens entre la communauté interne et la communauté externe.
- Laboratoire vivant: En transformant le campus en vitrine de technologies durables et en espace d'expérimentation pour les personnes apprenantes, le CCNB se positionnerait comme un acteur de premier plan dans l'écosystème de l'innovation au Nouveau-Brunswick.
- L'aménagement d'espaces de simulation : L'aménagement d'espaces qui permettent aux étudiant(e)s de pratiquer dans de réelles conditions de travail, par exemple un bureau modèle ou encore un espace de simulation clinique, permet aux personnes apprenantes d'appliquer les notions et techniques de leur métier de choix. Ce type d'espace permet le déploiement d'une approche centrée sur le développement des compétences.
- La création d'une culture commune entre Youghall et le campus du Collège: Le projet de mutualisation des deux campus est une belle opportunité de création d'une culture commune à l'ensemble de la communauté fréquentant le CCNB à Bathurst. L'aménagement du nouveau bâtiment devrait permettre de favoriser l'émergence d'une culture unique rassemblant les spécificités des clientèles qui fréquentent les sites respectifs de Youghall et du Collège.
- Le développement d'initiatives en matière de services aux étudiant(e)s en collaboration avec d'autres partenaires institutionnels et privés : Le développement d'une résidence étudiante, le développement d'une offre structurée en matière de mobilité collective et le développement des services aux étudiant(e)s en matière de santé sont tous des opportunités de collaboration qui ont été évoquées par les partenaires municipaux, mais aussi d'autres partenaires institutionnels comme les représentants de l'Université de Moncton, lors de la démarche participative.



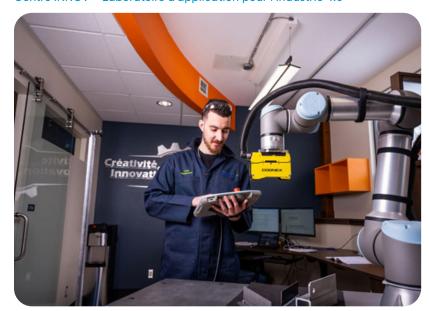
Communauté externe

Le CCNB se démarque comme étant l'une des plus importantes institutions néo-brunswickoises francophones. En effet, il occupe un rôle de chef de file non seulement pour le développement de l'économie du Nouveau-Brunswick par le biais de la formation qu'il offre dans les secteurs stratégiques, mais aussi pour les communautés locales et régionales qu'il anime.

La vision d'avenir souligne d'ailleurs l'importance de cette composante de l'identité de l'institution. Via un leadership communautaire fort, le CCNB vise à nourrir la vitalité des communautés francophones tout en étant un acteur structurant du développement économique.

Notons ici que l'innovation, l'évolution des solutions de formation vers des modes plus flexibles et axés sur la personne apprenante, et les partenariats avec le secteur économique et avec le milieu sont des facteurs clés de succès au déploiement de ce volet de la mission du CCNB.

Centre INNOV – Laboratoire d'application pour l'industrie 4.0



CCNB (2023)

L'écosystème de partenariat du CCNB

Afin de réaliser sa mission et de travailler à l'atteinte de sa vision, le CCNB compte sur la collaboration et la contribution d'une variété d'acteurs.

Les partenaires employeurs: Le CCNB compte sur un important réseau de partenaires employeurs avec lesquels le Collège collabore à la formation de la main-d'œuvre et au développement de l'innovation. En effet, le CCNB souhaite miser davantage sur la recherche appliquée en milieu de travail ainsi que sur le déploiement d'initiatives de partenariats qui favorisent l'innovation de produits et de processus.

Les partenaires institutionnels: Parmi ces partenaires stratégiques, nommons particulièrement le réseau Vitalité ainsi que les écoles primaires et secondaires francophones sur le territoire. Citons également le Collège de technologie forestière des Maritimes (CTFM) et l'Université de Moncton qui partagent les locaux du campus de la rue du Collège. Ces partenaires, dont la mission est complémentaire à celle du CCNB, soit celle d'être en service à la communauté, sont des acteurs clés à considérer dans l'atteinte des objectifs du CCNB via ses communautés d'accueil.

Les partenaires communautaires: Les organismes œuvrant en sports, loisirs, culture et développement communautaire animent les lieux du CCNB. Par exemple, le centre culturel du campus, La Bibitte, accueille depuis 2008 des spectacles artistiques et des récitals de musique. La programmation de cet espace est développée avec un autre partenaire communautaire, la Société culturelle Népisiguit. Ce projet collectif positionne l'infrastructure du campus comme partie prenante de sa communauté. Ils favorisent la vitalité de la communauté francophone tout en animant les milieux de vie pour la communauté interne.

Les partenaires municipaux: La Ville de Bathurst, la Ville de Belle-Baie et la Commision de services régionaux Chaleur sont des acteurs importants dans le futur développement du CCNB. En effet, ces partenaires peuvent à la fois supporter le CCNB dans l'atteinte de ses objectifs tout en étant parfois des partenaires directs dans des initiatives de développement et de livraison de service à la communauté locale.

Quelques initiatives de collaboration inspirantes au CCNB

- → La clinique dentaire du campus de Campbellton met en lien direct les personnes apprenantes avec la communauté locale. On permet non seulement aux personnes apprenantes d'appliquer les notions et techniques apprises en situations réelles de travail, mais on livre aussi un service à la communauté élargie. Il s'agit, par la même occasion, d'une autre manière d'être au service des communautés francophones du Nouveau-Brunswick.
- → L'entreprise Los Cabos Drumsticks de Hanwell, NB a su profiter des services du centre de recherche appliquée et d'innovation INNOV afin de concevoir et de construire une machine de triage novatrice, qui est encore utilisée aujourd'hui dans leur processus de fabrication.

Enjeux et besoins de la communauté externe

La démarche participative, menée en parallèle à l'élaboration du Plan maître du campus de Bathurst, permet de recenser les enjeux et besoins de la communauté externe. Il est important d'intégrer ces éléments à la réflexion en amont afin d'assurer l'inclusion de l'ensemble des partenaires à la vision d'aménagement qui sera développée.

- L'adaptabilité des programmes de formation et d'innovation au service du développement de l'économie néo-brunswickoise:

 La mission première du CCNB est de former la main-d'œuvre francophone nécessaire à l'essor de l'économie du Nouveau-Brunswick. La capacité d'adaptation des locaux et des espaces est donc essentielle, de manière à assurer l'évolution des programmes de formation au fil du temps et de l'évolution des besoins du marché du travail.
- Le manque de représentation de la culture autochtone: Le campus est situé sur des terres non cédées et on y retrouve aucune représentation autochtone. Malgré sa proximité avec la Première Nation Pabineau, l'historique et la représentation culturelle sont absents des aménagements intérieurs et extérieurs du campus.
- La valeur identitaire du site du Collège pour la communauté locale: Le campus du CCNB sur la rue du Collège fait partie de l'identité même de la ville de Bathurst. En effet, plusieurs des parties prenantes externes interrogées ont indiqué que le bâtiment iconique au sommet de la colline s'avère un élément identitaire du paysage, suscitant chez de nombreuses personnes résidentes un sentiment d'appartenance. Cependant, ils hésitent parfois à s'y rendre, croyant à tort qu'il s'agit d'un lieu réservé exclusivement aux étudiant(e)s qui le fréquentent.

Opportunités

- L'aménagement d'espaces de type entreprise-école: L'aménagement d'espaces de type entreprise-école permettrait aux étudiant(e)s de travailler dans de réelles conditions de travail, tout en livrant un service important à la communauté. Cette approche favorise non seulement un apprentissage axé sur le développement des compétences, mais encourage aussi une plus grande fréquentation du campus par la communauté locale.
- L'aménagement d'un incubateur: L'aménagement d'un incubateur au campus de Bathurst permettrait de créer des partenariats avec des entreprises locales et de soutenir des projets innovants.
- La mutualisation des ressources avec les entreprises locales: Le CCNB possède de nombreux partenaires externes qui représentent des opportunités pour mutualiser les ressources. Par exemple, la zone de manœuvre existante, qui occupe un espace non négligeable du campus, pourrait être déplacée chez des partenaires.
- Développement d'un centre sociosportif: À travers des partenariats structurants avec les municipalités environnantes et les acteurs communautaires locaux, le développement de l'offre pourrait prendre la forme d'un centre sociosportif sur le site, répondant ainsi à plusieurs besoins internes et externes.
- Mise en valeur des sentiers de plein air: Une meilleure intégration physique du campus au boisé et aux sentiers de plein air présents en arrière-lot est une opportunité non négligeable pour l'élaboration du concept du Plan maître d'aménagement. Il s'agit d'une force du site actuel qui n'est pas optimisée à son plein potentiel.
- Développement de la mobilité active urbaine: La Ville de Bathurst élabore son tout premier plan de mobilité et vise à améliorer la mobilité active et collective sur le territoire. L'intégration du campus au réseau projeté de la Ville représente une opportunité significative en matière d'amélioration de la mobilité et de promotion des saines habitudes de vie.

Tous les membres de la communauté francophone néo-brunswickoise devraient fréquenter le campus au moins une fois par année pour profiter de ses services de formation et d'innovation ou de ses services et programmes communautaires.

Projets en cours ou en planification

En plus des opportunités identifiées précédemment pour s'adapter aux besoins des communautés internes et externes, certains projets en cours de réalisation ou en phase de planification ressortent comme étant d'importance pour le présent Plan maître d'aménagement.

Ces projets peuvent être de nature externe. Notons ici la volonté de mettre en place un système de transport collectif dans la région. D'autres projets sont de nature interne. C'est le cas du projet de la création d'un nouveau Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick et du projet d'aménagement de résidences étudiantes.

Ces projets sont présentés plus en détail dans les pages qui suivent.

Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick



Afin de consolider les activités du CCNB à Bathurst, un projet prévoit de rassembler l'ensemble des programmes du site de Youghall sur le site de la rue du Collège. Pour cela, le projet prévoit la construction d'un nouveau Centre d'innovation et de formation (CIFNB). Ce projet a pour objectif de moderniser les ateliers existants et de développer des espaces pédagogiques innovants. INNOV et ses ateliers de recherche sont aussi intégrés à cette initiative.

Le projet est en cours d'élaboration. Les études proposées prévoient la construction d'un pavillon d'un gabarit important en interface avec le milieu de vie central du campus. Pour faire place à ce nouvel édifice, le bâtiment actuel abritant le gymnase et la garderie devra être démoli. Le nouveau pavillon permettra la relocalisation de la garderie et, éventuellement d'autres usages collectifs et communautaires comme la cafétéria, dans un espace renouvelé et central du campus.

Faits saillants

- Le projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment au site du Collège accueillant l'ensemble de la programmation du CCNB à Bathurst.
- On y retrouvera le centre de recherche appliquée et d'innovation INNOV.

CCNB

- Des accès pour véhicules lourds et de l'entreposage extérieur sont à prévoir à la programmation.
- Ce bâtiment abritera des usages qui peuvent générer des nuisances sonores, visuelles et environnementales. Son intégration sur le site devra être réfléchie de manière à réduire ces nuisances.
- On y relocalisera aussi plusieurs usages collectifs et communautaires déjà présents sur le site tels que la garderie Bimbo et la cafétéria du CCNB.

Transport régional collectif



Photo libre de droits

La Commission de services régionaux Chaleur a pour projet de mettre en place un système de transport en commun dans la région Chaleur. Le projet prévoit l'achat de trois autobus pouvant accueillir chacun 20 passagers. La mise en service du projet est prévue pour l'automne 2025. Le projet de transport collectif remplacera le système de navettes actuellement en place. Le CCNB est d'ailleurs partenaire du projet avec la CSR Chaleur. Le parcours prévu devrait relier les institutions d'enseignement aux épiceries, magasins, cliniques, centres de santé et lieux d'intérêt. Une quarantaine d'arrêts sont prévus.

Faits saillants

- Un projet prévoit la mise en service en 2025 d'un système de transport collectif à Bathurst.
- Ce système desservira le campus du Collège et remplacera les navettes scolaires actuellement en service.

Résidences étudiantes



UTILE – Projet Ardoise, Ville de Québec

La pénurie de logements abordables dans certains marchés oblige le CCNB à se pencher plus sérieusement sur l'aménagement de résidences étudiantes sur ses campus. En réponse à cet enjeu de taille, le CCNB annonçait en septembre 2024 son intention de procéder à des études de faisabilité pour l'aménagement de résidences étudiantes sur ses campus de Dieppe, Bathurst et Campbellton. La première étude à être lancée est celle de Dieppe où le besoin est le plus criant. Les études pour les campus de Bathurst et de Campbellton suivront dans les prochains mois. Le Plan maître devra donc tenir compte des résultats de ces études et proposer des solutions en matière d'aménagement qui répondront à ce besoin à court terme.

Faits saillants

- Des enjeux de disponibilité et d'abordabilité des logements pour les étudiant(e)s ont incité le CCNB à produire des études de faisabilité pour l'aménagement de résidences étudiantes.
- Le besoin est jugé prioritaire à Dieppe. Les études pour les campus de Bathurst et de Campbellton suivront.

Analyses du site

Conditions existantes

L'analyse des conditions existantes vise à comprendre les seuils, accès et interfaces du site et de ses principaux bâtiments. Il s'agit d'abord de définir les principales vocations du site, puis d'identifier ses principaux points d'accès, tant pour les véhicules que pour les piétons. Les constats suivants s'imposent:

- Le campus s'insère dans un milieu peu dense. On retrouve des interfaces avec du milieu résidentiel au nord et à l'est, qui donne directement sur le campus sans zone tampon.
- Au sud du terrain, la Villa Chaleur accueille une résidence pour personnes âgées. La garderie Bimbo, dans le même bâtiment que le gymnase, dessert la communauté locale. Au nord, on retrouve le Centre de ressourcement diocésain qui accueille la communauté spirituelle de la région et qui abrite plusieurs services pour les personnes en situation de défavorisation matérielle et sociale.
- Le campus partage une entrée avec le Centre de ressourcement diocésain. Par ailleurs, les voies de circulation qui bordent le centre et qui donnent accès au site se retrouvent en partie sur le lot du Centre de ressourcement.
- Des ressources récréatives desservent également les environs avec la présence du Centre d'Escalade Chaleur sur le site, ainsi que de la maison des jeunes de Bathurst et du cinéma Apollo à distance de marche du campus.
- Les aires d'entraînement pour la machinerie lourde occupent une superficie non négligeable du campus. Elles sont également en interface entre les bâtiments et le boisé.
- Il existe de nombreuses entrées sur le site qui ne sont pas toujours bien signalées. De manière générale, la visite de terrain et les consultations auprès des parties prenantes révèlent un manque de signalisation efficace et claire sur l'ensemble du site pour permettre de s'y orienter.
- Le bâtiment abritant le gymnase et la garderie arrive à la fin de sa vie utile et sa démolition est projetée à même le projet d'aménagement du CIFNB.

Conditions existantes



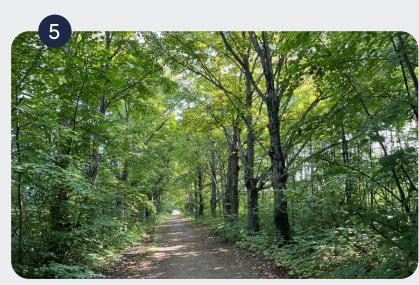






- Entrée principale du campus
- Aire d'entraînement pour la machinerie lourde
- Façade de la Villa Chaleur
- 4 Le terrain de soccer
- 5 Arbres matures du boisé
- Entrée du Centre de ressourcement diocésain







Source des images: BC2

Infrastructures

La cartographie des infrastructures est nécessaire afin de comprendre les zones de contraintes à l'aménagement. Notons particulièrement les points suivants:

- Le réseau d'électricité est aérien aux limites du campus et enfoui en son centre.
- On retrouve un système d'égout pluvial qui traverse la partie minéralisée du campus.
- Il existe un système de tunnels techniques souterrains qui pourraient influencer les potentiels de développement, mais ces derniers ne sont pas cartographiés à présent et seules des hypothèses pourraient être portées quant à leur localisation (non représentés sur la carte). Ces tunnels permettent le chauffage des bâtiments à partir de la centrale thermique.
- La chaufferie est vieillissante et son avenir doit être repensé à court/moyen terme. Des études préliminaires suggèrent que les infrastructures centralisées devraient être déplacées ailleurs sur le site, à même le projet d'aménagement du CIFNB.

Infrastructures



BC2

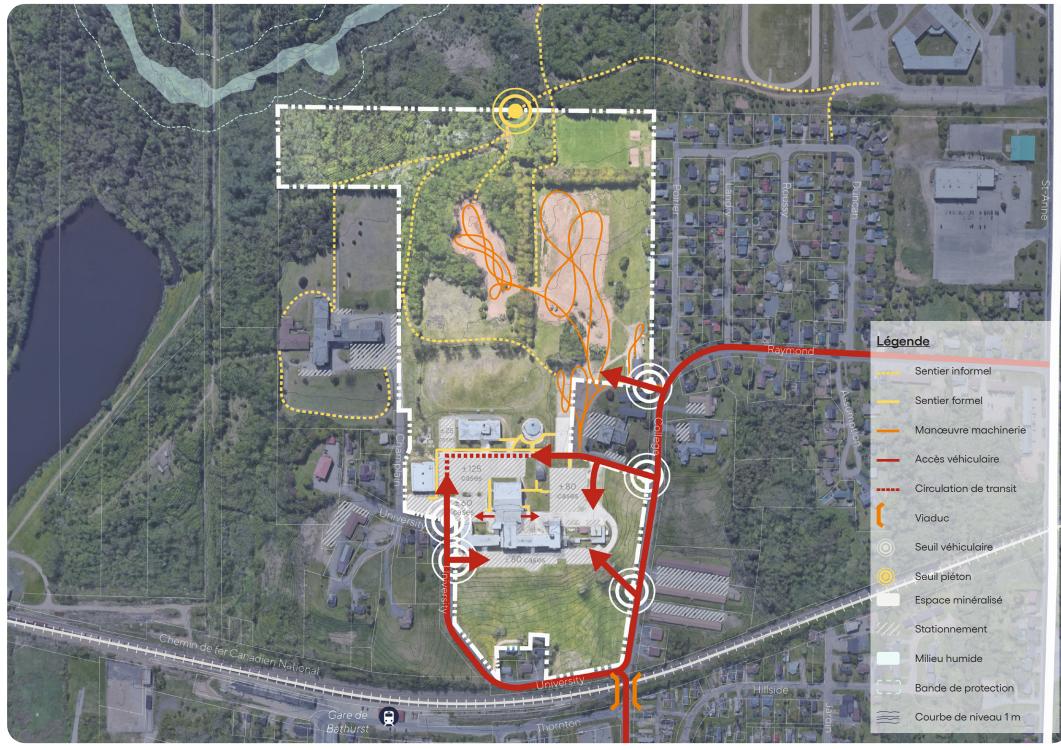
1:5000 0 50 150 250 m

Mobilité

L'analyse de mobilité du site vise à saisir les mécanismes de mobilité reliant les diverses composantes du campus. Dans un premier temps, il s'agit de comprendre les accès au site depuis l'extérieur et, dans un second temps, d'étudier les mobilités à l'intérieur du site. Les constats suivants s'imposent:

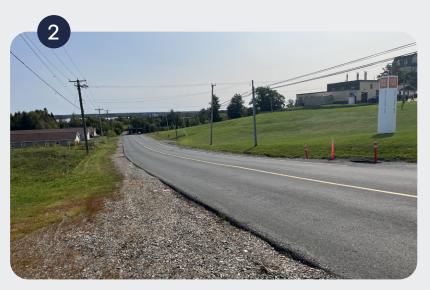
- Le campus de la rue du Collège est accessible depuis le nord par la rue Raymond qui rejoint la rue St-Anne, et depuis l'est par la rue du Collège qui rejoint la promenade Riverside et traverse la voie ferrée au moyen d'un viaduc. Le viaduc permettant de le traverser est d'une hauteur de 2,9 mètres, ce qui en limite l'accès aux véhicules lourds. Ce viaduc étant très étroit limite son potentiel pour le transport actif.
- Les deux rues donnant accès au campus sont à deux voies et ne disposent d'aucun trottoir. On note également l'absence de piste cyclable sur ces voies. Par ailleurs, le réseau de transport actif à l'intérieur du site est discontinu.
- L'entrée véhiculaire la plus proche du viaduc sur la rue du Collège est fermée en hiver étant donné sa pente importante.
- La gare de Bathurst est à proximité du campus. Bien qu'à seulement une dizaine de minutes à pied, elle est difficilement accessible en raison de l'absence de trottoirs sur les routes.
- À l'intérieur du site, les stationnements occupent un espace central. Ils encadrent les bâtiments et il n'est pas possible de se déplacer d'un édifice à l'autre sans passer par l'un des stationnements. Par ailleurs, ces stationnements ne sont jamais occupés à leur pleine capacité, même en période de pointe.
- Il est possible de passer du stationnement nord à ceux du sud du campus en empruntant un passage sous l'agrandissement du pavillon principal.
- Avant 2024, les automobilistes empruntaient les voies internes du campus pour transiter de la rue du Collège à la rue de l'Université. Depuis, des aménagements temporaires ont été effectués de manière à interrompre cette circulation.
- On retrouve de nombreux sentiers informels dans le boisé à l'ouest du site. Ces sentiers sont en partie interrompus par les aires d'entraînement pour la machinerie lourde, ce qui soulève un enjeu de sécurité.

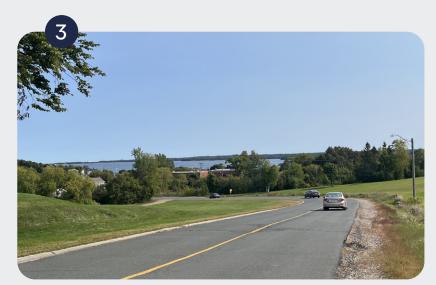
Mobilité interne et externe

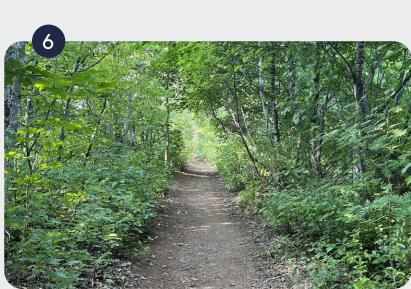


BC2



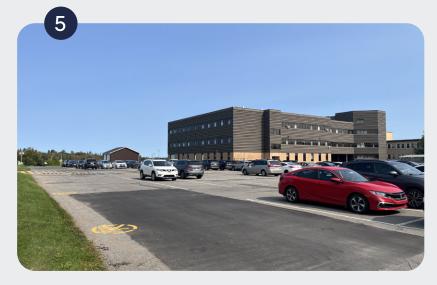






- Entrée du site depuis la rue du Collège
- Rue du Collège à proximité de l'entrée
- Rue de l'Université à proximité de l'entrée
- Stationnement
 minéralisé à l'avant
 du bâtiment
- Stationnement
 minéralisé à l'arrière
 du bâtiment
- Sentiers piétons dans le boisé





Source des images: BC2

Milieux naturels et anthropiques

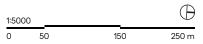
L'analyse des milieux naturels et anthropiques considère les aspects environnementaux du site. La végétation, la topographie, les milieux hydriques et les surfaces minéralisées sont étudiés de manière à comprendre les opportunités et contraintes qu'ils peuvent générer.

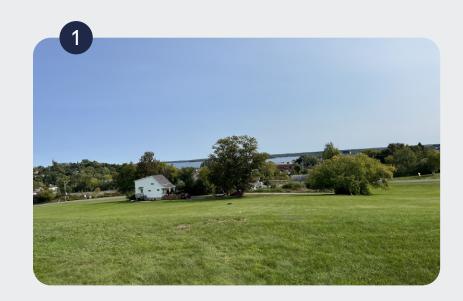
- Le site se situe sur un plateau qui lui donne une position élevée par rapport aux environs.
- On note la présence d'une forte pente devant le bâtiment principal, offrant à celui-ci un point de vue privilégié sur la baie des Chaleurs. En hiver, cette pente est utilisée de façon informelle par la communauté locale comme piste de glisse.
- Les superficies construites sont concentrées à l'est du site.
 C'est dans cette zone que l'on retrouve l'ensemble des surfaces minéralisées qui occupent presque toutes les zones d'interface entre les bâtiments du campus.
- En dehors des superficies aménagées, on retrouve des aires gazonnées, un périmètre de sable correspondant aux aires d'entraînement pour la machinerie lourde et un vaste boisé.
- Le boisé est composé d'arbres matures et s'étend en dehors des limites du campus. Il s'intègre dans un ensemble plus vaste où le club de ski de fond Ours des neiges entretient des pistes dédiées au ski de fond et à la raquette en hiver. Les sentiers sont aussi utilisés pour la pratique du vélo de montagne en été.
- Il convient de souligner la présence d'un milieu humide à l'extérieur du site, avec une bande de protection de 30 m qui frôle la limite sud-ouest du terrain.
- Le lac au sud du site sert de prise d'eau municipale. Le bassin versant du lac, qui s'étend vers l'ouest du site, est protégé. Ainsi, aucun projet de développement ne saurait voir le jour dans cet espace, à l'exception d'aménagements récréatifs extensifs.

Milieux naturels et anthropiques



BC2









- Vue sur la baie et la pente à glisser
- Arbres matures du boisé
- Stationnement
 de grande surface
 minéralisée
- 4 Aire d'entraînement
- 5 Plaine gazonnée
- Aire de manœuvre en criblure de pierre







Source des images: BC2

Analyse des potentiels et contraintes

Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces

- Important patrimoine architectural et historique existant
- Nombreux atouts naturels du site (boisé en arrière et pente à glisser en avant)
- Présence du centre de recherche appliquée et d'innovation INNOV
- Plusieurs usages communautaires bien intégrés au site (gymnase, garderie)
- Vision de développement bien identifiée et partagée par les différents acteurs du CCNB
- Population d'usagers importante et rôle central du campus dans le réseau du CCNB
- Engagement important des parties prenantes locales envers le CCNB et caractère identitaire du site

Faiblesses

- Accessibilité au campus (absence de transport collectif, mobilité active compliquée, trame de rue)
- Aménagement axé sur l'automobile et absence de l'échelle humaine (grand stationnement, espaces extérieurs peu conviviaux)
- Enjeu d'accessibilité universelle
- Orientation difficile sur le campus (particulièrement pour la communauté externe)
- Milieux de vie manquants ou non accessibles (cafétéria au sous-sol, manque d'espaces de rassemblement extérieurs)
- Enjeu de logements pour les étudiant(e)s

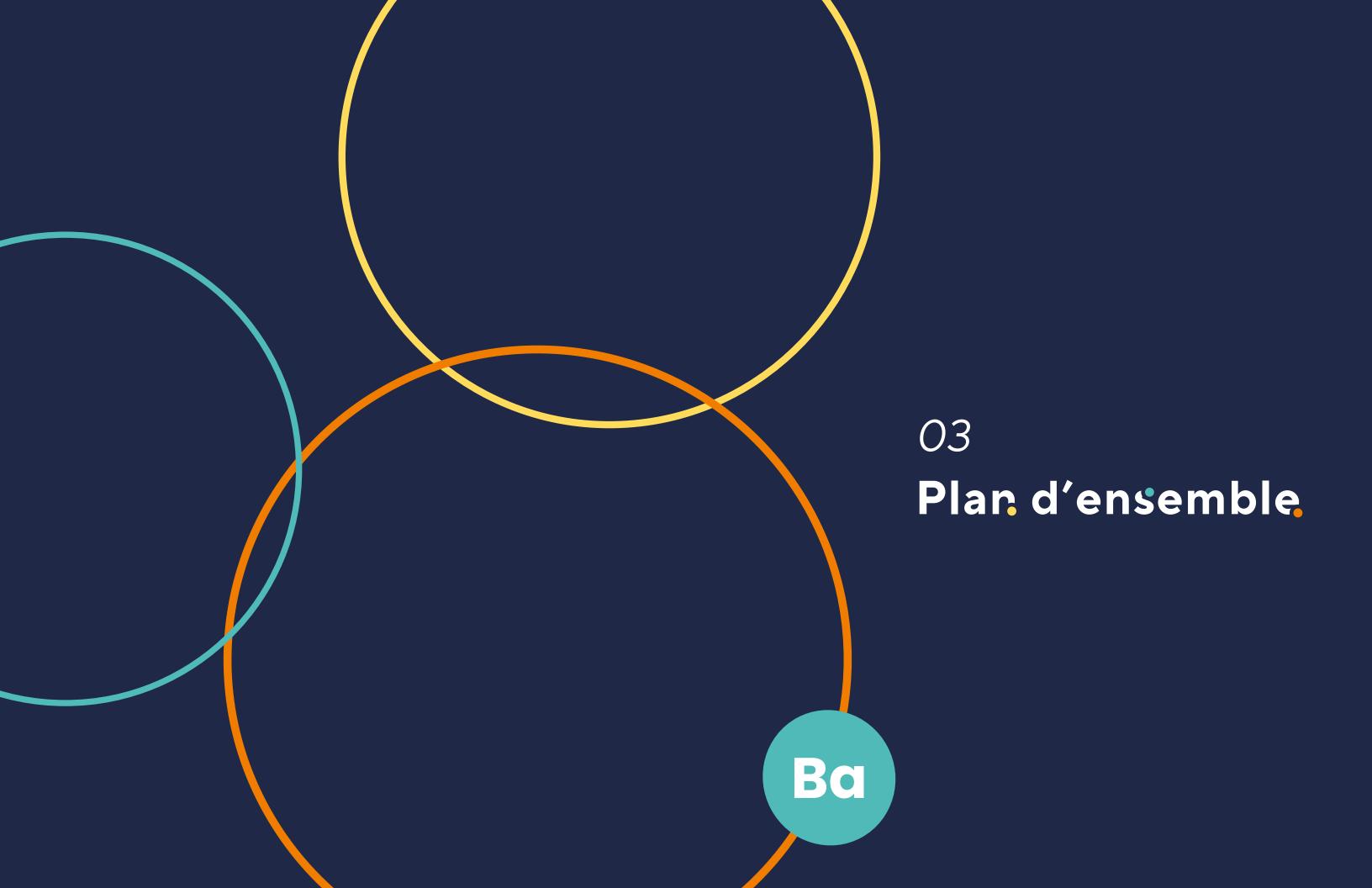
Opportunités

- Présence d'un réseau de plein air déjà développé dans le boisé à proximité du site
- Fort désir de partenariat de la part de la communauté externe pour le développement d'un complexe sociosportif
- Présence d'un réseau d'entreprises locales sur lequel s'appuyer pour créer des projets entreprises-écoles (ex: Villa Chaleur)
- Opportunités de collaboration avec le secteur privé et institutionnel pour le développement de logements étudiants
- Désir de la Ville d'investir dans le transport actif et collectif (plan de mobilité)

Menaces

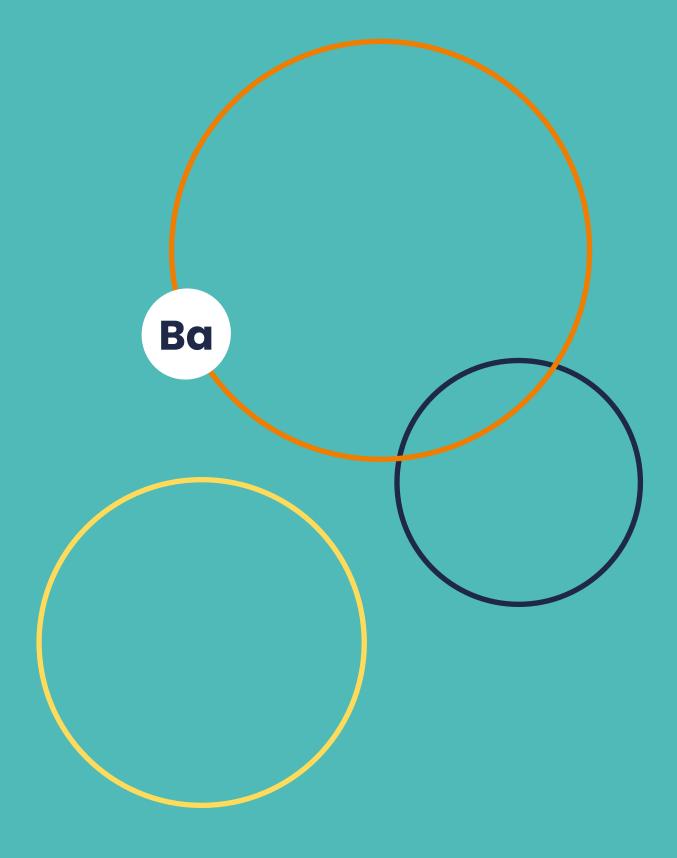
- Présence de deux cultures différentes à intégrer sur un site (Youghall et du Collège)
- Résistance au changement et phénomène du « pas dans ma cours » (NIMBY) déjà bien présent dans la communauté locale
- Incompatibilité de certains usages et nuisances associées à divers programmes
- Bâtiments qui arrivent à la fin de leur vie utile (chaufferie, garderie/ gymnase)





Vision et principes directeurs

Le campus du CCNB à Bathurst est un pôle d'apprentissage innovant, convivial et accessible. Ses aménagements novateurs et durables favorisent l'intégration des diverses communautés qui fréquentent le campus. Ses espaces à échelle humaine mettent en valeur son identité patrimoniale distinctive et s'intègrent harmonieusement dans la ville.



Principes généraux

Intégrer le caractère innovant des apprentissages dans l'aménagement du site et de ses infrastructures

Positionner le campus comme moteur d'innovation grâce à des aménagements qui mettent à profit les matières qui y sont enseignées pour animer les espaces. Les infrastructures développées intègrent les apprentissages réalisés et font du site un laboratoire vivant.

Promouvoir des espaces flexibles, innovants et évolutifs

Créer des espaces d'apprentissage et de travail modulables, capables de s'adapter aux besoins évolutifs des étudiant(e)s et des enseignant(e)s. L'architecture et l'aménagement doivent être conçus de manière dynamique, ouverte et facilement réorganisable, tout en étant pensés pour évoluer avec les transformations pédagogiques, technologiques et sociales.

Créer des milieux de vie qui favorisent la collision des idées et l'innovation

Faire du campus un véritable milieu de vie grâce à l'intégration de lieux communs ouverts à tous, intérieurs et extérieurs. Ces espaces doivent favoriser la collaboration, l'échange d'idées et l'esprit d'initiative, tout en restant flexibles pour répondre aux défis futurs du CCNB.

Favoriser l'appropriation du campus par la communauté

Par les biais de l'aménagement du domaine public, favoriser l'appropriation des lieux par la communauté autant interne qu'externe afin de contribuer à sa vitalité et à son animation. Continuer à accueillir des membres de la communauté environnante par la planification d'interventions inclusives et ouvertes à tous qui privilégieront l'utilisation du site par cette communauté élargie.

5 Miser sur les aménagements durables

Réaliser des aménagements qui seront pérennes dans le temps et contribueront à la résilience des campus face aux changements climatiques. Ces aménagements durables et innovants permettent de positionner le CCNB comme un leader dans ce domaine et de créer un environnement contribuant au bien-être de la communauté.

Principes spécifiques

Mettre en valeur le patrimoine historique du campus tout en modernisant les installations

Trouver la juste adéquation entre la mise en valeur du patrimoine, le respect du passé et les besoins en constante évolution. Il s'agira de créer un équilibre entre les structures historiques, tout en préservant les caractéristiques identitaires du site, pour offrir un campus à la fois riche en histoire et résolument tourné vers l'avenir.

Assurer l'intégration harmonieuse des différentes communautés sur le campus

Assurer que l'intégration des différentes communautés fréquentant le campus (élèves de Youghall, élèves du Collège, communauté externe) se passe harmonieusement, tant sur le plan physique que sur le plan identitaire. Les aménagements prévus devront répondre aux plus grands nombres de besoins et favoriser la bonne cohabitation de l'ensemble des usages et des usagers sur le campus.

Concept d'organisation spatiale

Le concept d'organisation spatiale traduit la vision et les principes directeurs énoncés en intentions d'aménagement pour le campus du CCNB à Bathurst. Cette vue d'ensemble sert de guide pour la suite et vise à offrir au lecteur une compréhension approfondie des intentions qui ont mené à l'élaboration du Plan maître.

Le concept d'organisation du site vise à l'émergence d'un réel campus, grâce à la création d'un milieu de vie central dynamique et verdoyant. Le concept d'organisation propose la création d'un vrai milieu de vie convivial et dynamique au cœur du campus. Ses espaces centraux, auparavant consacrés à des stationnements, sont repensés en espaces de rassemblement extérieurs verdoyants dans lesquels l'ensemble des communautés qui fréquentent le campus peut se détendre et profiter d'aménagements rassembleurs. Les façades animées des bâtiments et les espaces de détente et de rencontre attrayants dynamisent le pôle.

Depuis le cœur du campus, le milieu de vie agit comme un fil conducteur pour les usagers. Il connecte les usages pédagogiques, récréatifs, sportifs et communautaires, tout en mettant en valeur le patrimoine historique unique du site. Pôle vivant, habité par les communautés du CCNB, il s'agit d'un élément clé de l'identité du campus.

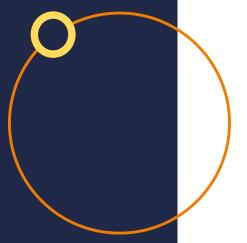
Afin de favoriser un milieu de vie à priorité piétonne au cœur du campus, les flux de circulation véhiculaire sont captés dès l'arrivée en périphérie du site. Cinq entrées véhiculaires, réparties sur les rues du Collège et de l'Université, permettent des accès directs à l'ensemble des infrastructures. Les véhicules sont dirigés vers des débarcadères ou des stationnements qui desservent adéquatement chaque section du campus. Un débarcadère consacré aux autobus offre un accès privilégié pour le transport en commun. Au centre du campus, c'est la mobilité active qui prime avec l'aménagement de sentiers piétons et d'infrastructure pour les cyclistes.

Les véhicules lourds utilisés par les ateliers du CIFNB disposent d'un accès réservé, à l'écart des autres. Les nuisances liées aux véhicules sont ainsi confinées en périphérie du site, permettant au cœur de vie de se déployer au centre du site.

Le campus du CCNB est pensé comme un maillon essentiel au sein de la trame globale de Bathurst. Bien connecté au reste de la ville, le campus s'inscrit comme un pôle pour la communauté.

La piste cyclable projetée sur la rue du Collège permet d'élargir l'offre de mobilité pour se rendre au campus. Une passerelle au-dessus de la voie ferrée permet de rejoindre aisément la gare et le centre-ville de Bathurst à pied ou à vélo.

Afin de connecter et d'ouvrir le campus vers les institutions voisines, des accès directs sont prévus. Ainsi, la Villa Chaleur, l'école secondaire Népisiguit et le boisé abritant un réseau bien établi de sentiers récréatifs sont reliés au milieu de vie central par des liens piétons et cyclables.



Concept d'organisation spatiale



BC2 -- Google Earth

 \oplus

Plan d'aménagement

Programmation collective (cafétéria, garderie, etc.)

Cette aile du bâtiment futur devrait abriter des usages de nature collective où plusieurs usagers, internes et externes, seraient appelés à se côtoyer. La garderie, la cafétéria, des salles de classe destinées à l'usage de l'ensemble des programmes du CCNB ou encore une éventuelle clinique-école pourraient être des usages à y privilégier.

2 Repères identitaires potentiels

Des repères identitaires positionnés aux entrées du campus permettront à tous de s'orienter dès leur arrivée sur le site. Ces derniers devraient refléter l'identité du lieu et marquer l'arrivée sur le site.

3 Débarcadère autobus

Relié à la rue du Collège, le débarcadère d'autobus permettra une accessibilité privilégiée aux usagers du transport collectif. Les utilisateurs arriveront directement au cœur du campus, à proximité de l'ensemble des bâtiments et services.

4 Débarcadères automobiles

Les débarcadères automobiles permettent un accès rapide et efficace aux différents bâtiments pour le public et facilitent les accès pour personnes à mobilité réduite.

5 Zones techniques

Ces zones multifonctionnelles permettront un dialogue entre les activités intérieures des ateliers du CIFNB et l'extérieur. Elles serviront d'espace d'apprentissage extérieur tout en assurant un rôle fonctionnel d'accès aux ateliers via leurs portes de garage.

6 Amphithéâtre extérieur

L'amphithéâtre extérieur animera le cœur du campus en permettant l'organisation de cours, d'événements et de rassemblements autant formels qu'informels. L'espace extérieur sera modulable en fonction des besoins et des groupes à recevoir.

7 Aire de jeu pour enfants

L'espace de jeu de la garderie, en lien avec l'espace central du campus, contribuera à l'animation des lieux et à l'intégration des enfants à même le campus.

8 Stationnement pour vélo

L'abri pour vélo, localisé au terminus d'une piste cyclable qui connectera le centre du campus au réseau municipal projeté, vise à favoriser l'utilisation du transport actif auprès de la communauté collégiale.

9 Futures résidences étudiantes

Les futures résidences étudiantes sont proposées aux abords du milieu de vie de manière à contribuer à l'animation du campus, offrant ainsi un espace de choix aux futurs résidents.

10 Espace de mise en valeur historique et communautaire

Une nouvelle vocation de nature inclusive et communautaire est envisagée pour la rotonde, stratégiquement positionnée au centre du campus. Cette dernière pourrait servir, entre autres, à la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine du CCNB à Bathurst.

11 Futur centre sociosportif

L'aménagement d'un futur centre sociosportif vise à répondre à la fois aux besoins de la communauté interne qu'à ceux des citoyens de Bathurst. Sa localisation stratégique invitera les citoyens à découvrir le campus du CCNB et sera un trait d'union entre celui-ci et les sentiers récréatifs situés à l'arrière du site.

12 CEI (vocation à définir)

Cet espace peut soit être converti en usage collectif (cafétéria) ou contribuer à l'espace public central du campus. Sa vocation reste à définir.

Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick (CIFNB)

L'aménagement du futur bâtiment bonifiera l'offre de locaux pédagogiques sur le campus et viendra positionner le CCNB comme chef de file en matière d'innovation et d'éducation postsecondaire.

14 Accès principal du CIFNB

Quoique les autres accès au futur bâtiment sont davantage tournés vers la communauté externe, cet accès direct du stationnement vers l'atrium du futur pavillon deviendra certes l'accès principal pour la communauté interne.

15 Stationnement automobile

En intégrant les meilleures pratiques en matière de verdissement et de gestion des eaux de ruissellement, les stationnements écologiques visent à réduire l'impact de ces surfaces minéralisées.

16 Pente à glisser formalisée

L'aménagement d'un belvédère de départ permettra de sécuriser l'activité hivernale.

7 Sentier récréatif Villa Chaleur

Un sentier récréatif connectant le campus aux sentiers existants sur le site de la Villa Chaleur créera une boucle récréative tant au profit de la communauté collégiale que de celui du voisinage.

18 Accès vers le réseau récréatif existant

La formalisation du lien existant entre le campus et le réseau de sentiers récréatifs intégré à la zone de conservation sur les terrains de la Ville de Bathurst visent à renforcer les connexions du campus à son voisinage.

19 Accès vers ESN

La formalisation d'un accès piéton vers le site de l'école secondaire Népisiguit (ESN) viendra renforcer les liens entre cette dernière et le CCNB, favorisant davantage la collaboration et le partage des infrastructures respectives.

Espace à vocation sportive et/ou communautaire

L'aménagement d'un espace à vocation sportive et/ou communautaire viendra renforcer davantage le lien du campus de Bathurst avec sa communauté d'accueil. Cet espace pourrait abriter des plateaux sportifs ou encore un jardin communautaire.

21 Belvédère

L'ajout d'un belvédère en haut de la pente à glisser permettra, d'une part, d'offrir un point de vue privilégié sur la baie et, d'autre part, de formaliser et de faciliter l'utilisation de cette pente en offrant un espace de départ sécuritaire et convivial.

Arboretum et infrastructure verte de gestion des eaux

La zone utilisée présentement pour les manœuvres sera réaménagée en ajoutant une infrastructure verte de gestion des eaux, tel un marais filtrant, et en prévoyant un reboisement par succession végétale pour le reste de la zone.

23 Piste cyclable

Une piste cyclable connectée au réseau de mobilité active projeté de la Ville permettra, à terme, un accès sécuritaire au cœur du campus.

24 Passerelle

Une passerelle piétonne et cyclable assure la connexion entre les installations du campus et le centre-ville de Bathurst.

Plan d'aménagement *



<u>Légende</u>

- 1 Programmation collective (cafétéria, garderie, etc.)
- 2 Repère identitaire potentiel
- 3 Débarcadère autobus
- 4 Débarcadère automobile
- 5 Zones techniques
- 6 Amphithéâtre extérieur
- 7 Aire de jeu pour enfants
- 8 Stationnement pour vélo
- 9 Futures résidences étudiantes
- (10) Espace de mise en valeur historique et communautaire
- 11 Futur centre sociosportif
- (2) CEI (usage à définir)
- (CIFNB)
- 4 Accès principal au CIFNB
- (15) Stationnement automobile
- 16 Pente à glisser formalisée
- 77 Sentier récréatif Villa Chaleur
- 18 Accès vers le réseau récréatif existant
- 4 Accès vers ESN
- 20 Espace à vocation sportive et/ou communautaire
- 21 Belvédère
- 22 Arboretum et infrastructure verte de gestion des eaux
- 23 Piste cyclable
- 24 Passerelle
- Aire de pique-nique

^{*} Une version alternative du plan d'aménagement se retrouve à l'annexe A.

Aménagement du cœur du campus



Stratégies d'aménagement

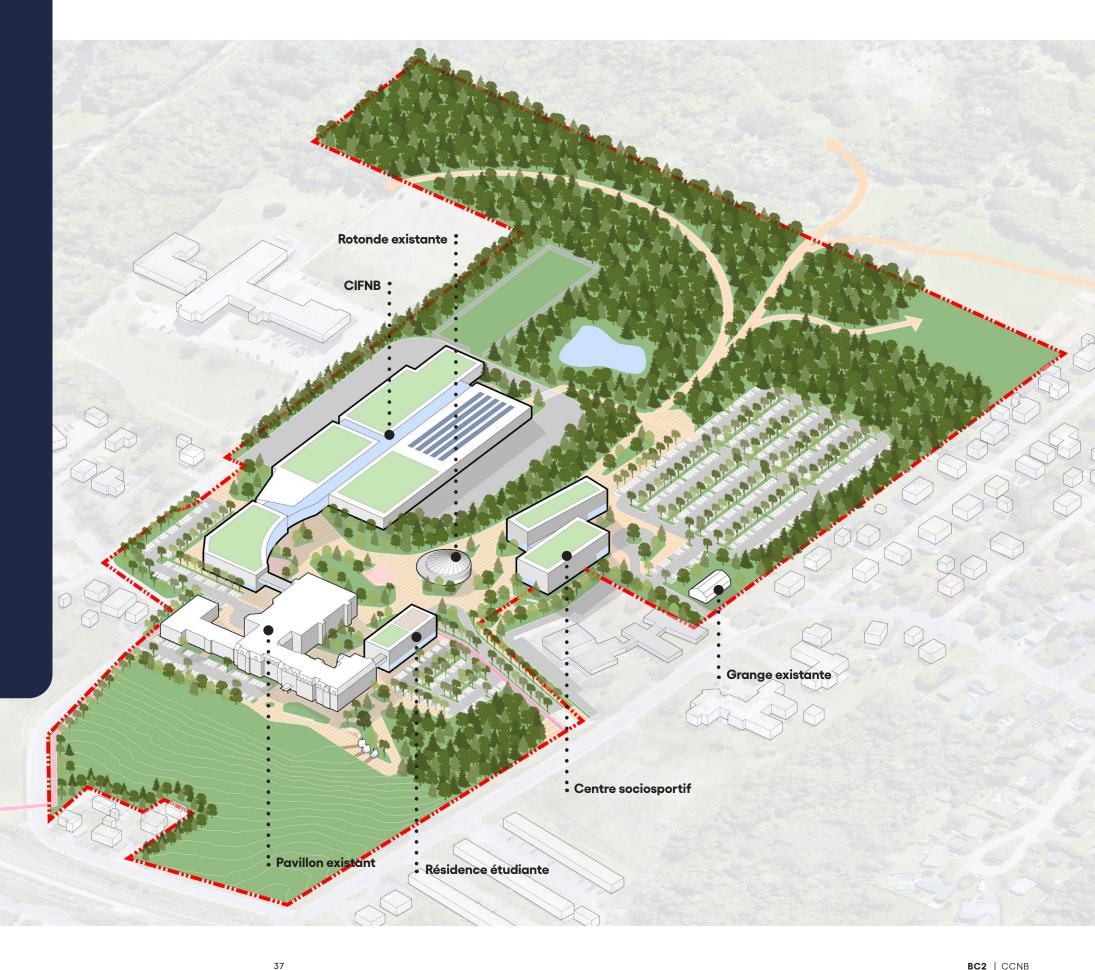
Le plan d'ensemble repose sur la mise en œuvre de multiples stratégies et de balises d'aménagement spécifiques. Ces stratégies sont détaillées par la formulation de recommandations qui énoncent les approches à préconiser pour l'aménagement des espaces verts, des réseaux de mobilité, du cadre bâti, des milieux de vie et des infrastructures. Ensemble, ces stratégies, recommandations et balises guideront la mise en œuvre du Plan maître et permettront d'assurer la cohérence des interventions avec la vision et les principes d'aménagement.

Pour chacune des thématiques suivantes, des stratégies et des balises d'aménagement sont détaillées:

- Mobilité
- Architecture et cadre bâti
- Aménagements paysagers et espaces verts
- Mise en valeur culturelle et historique
- Mise à contribution de l'innovation
- Mobilier
- Éclairage
- Signalétique

Par ailleurs, une version alternative du plan d'ensemble permettant le déploiement d'une aire de manœuvre pour véhicule lourds se retrouve à l'annexe A du présent document. Cette version alternative comprend aussi des recommandations et balises qui s'ajoutent à celles identifiées au corps du document.

Gare



Mobilité

Le plan d'ensemble prévoit la transition d'un environnement existant axé sur l'automobile vers la création d'un campus à échelle humaine. Les flux de circulation véhiculaire sont captés aux abords des entrées du site et redirigés vers les stationnements en périphérie afin de créer un milieu de vie à priorité piétonne. Ces aménagements conviviaux et sécuritaires sont des atouts pour favoriser le changement modal vers les transports actifs auprès des usagers sans toutefois compromettre la fonctionnalité du site.

Les prochaines sections font état des recommandations et des balises d'aménagement en lien avec ce thème central pour le développement de milieux de vie sécuritaires, fonctionnels et agréables.

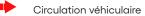
La stratégie de mobilité est détaillée selon trois thèmes :

- Interfaces, seuils et accès au site
- Circulation véhiculaire et stationnements
- Mobilité active et collective



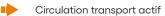
Concept de mobilité











Milieu de vie à priorité piétonne

BC2 -- Google Earth

Interfaces, seuils et accès au site

Le traitement des interfaces, seuils et accès est primordial, car il conditionne le premier contact que les usagers des différentes communautés ont avec le campus. Ces points névralgiques doivent aussi permettre aux usagers et aux visiteurs de se repérer rapidement sur le campus. Il importe donc de marquer clairement les entrées en identifiant leurs différentes vocations. Ainsi, le visiteur doit savoir, dès son arrivée sur le campus, où se diriger selon sa destination.

Le plan d'ensemble prévoit la valorisation des différentes entrées. Ainsi, les deux entrées de la rue du Collège, les entrées principales du campus, visent à desservir l'ensemble du site. Les entrées de la rue de l'Université desservent le bâtiment abritant des vocations communautaires et collectives (garderie, cafétéria, etc.) et serviront de point d'accès pour les clientèles externes qui fréquenteront le CIFNB. Enfin, une entrée est réservée pour la circulation technique.

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Aménager les stationnements aux abords des entrées principales du site afin de favoriser la rétention des automobiles et la conversion vers le mode piétonnier
- Planifier et signaler clairement l'accès piétonnier à chaque entrée afin d'en faciliter l'identification par les usagers
- Intégrer des repères identitaires aux entrées du campus pour permettre à tous de s'orienter dès leur arrivée et pour marquer l'identité du lieu
- Aménager des débarcadères à proximité des entrées principales des bâtiments
- Aménager des bandes tampons végétalisées aux interfaces de manière à favoriser la séparation des usages et la réduction des nuisances visuelles et sonores
- Assurer le positionnement de repères et de signalisation à l'endroit des seuils de façon à favoriser l'orientation dès l'arrivée sur le site
- Assurer le maintien de bandes tampons végétalisées à l'endroit des interfaces avec des usages sensibles



Arch Daily

Interfaces, seuils et accès



<u>Légende</u>

Accès multimodal

Accès transport actif (piéton et vélo)

Accès technique

Seuils

Interfaces

(véhiculaire et transport actif)

Circulation véhiculaire et stationnements

Le Plan maître détaille la volonté de minimiser la place qu'occupe l'automobile au sein du campus, sans toutefois en compromettre la fonctionnalité. Les entrées sont pensées pour une arrivée véhiculaire optimale. Elles offrent un accès facile aux bâtiments en captant la circulation automobile aux abords des entrées. Les emplacements des stationnements sont repensés pour ne plus encadrer les bâtiments, mais pour desservir efficacement les différents sites en replaçant les stationnements en périphérie. Cela permet ainsi de réserver le milieu de vie central aux mobilités actives.

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Interdire la circulation véhiculaire dans le milieu de vie, sauf lorsque nécessaire (passage de véhicules d'urgence ou de transport de personnes à mobilité réduite)
- Prévoir des stationnements réservés aux voitures électriques, munis de bornes de recharge, à des emplacements privilégiés dans chacun des stationnements, près des bâtiments
- Assurer la localisation des stationnements à mobilité réduite aux abords des débarcadères automobiles sur le site
- Aménager des stationnements durables en y installant des noues, des arbres et arbustes
- Intégrer une signalisation le long de la rue du Collège identifiant les vocations des différentes entrées et la localisation des services (garderie, centre sociosportif, CIFNB, etc.)
- Élaborer et mettre en œuvre un système de zonage des stationnements et de distribution de vignettes, attribuées selon le lieu principal de travail ou d'étude du détenteur, afin d'assurer une organisation cohérente des stationnements pour les usagers
- Réserver les aires de stationnement les plus proches des portes principales et des débarcadères à l'usage des visiteurs externes afin de faciliter leur orientation dès leur arrivée



Magazine Express



Ville de Plessisville

Circulation véhiculaire et stationnements



<u>Légende</u>

Accès véhiculaire

Circulation véhiculaire

Circulation technique

Stationnement vert

Bornes de recharge

Débarcadère autobus

Mobilité active et collective

L'accès au campus en transport actif et collectif sera encouragé par plusieurs aménagements. Un débarcadère d'autobus permettra un accès privilégié directement au cœur du campus. Les accès en mobilité active seront facilités grâce à la création d'une passerelle qui reliera la gare et le centre-ville de façon directe et sécuritaire ainsi que par l'aménagement d'un réseau de sentiers connectant les institutions voisines et les sentiers existants. Enfin, des installations favorisant le transfert modal devront être intégrées aux aménagements (tels que des abris sécuritaires pour vélos, des douches, etc.). Ces mesures permettront la création de milieux de vie axés sur l'humain et non sur les véhicules pour créer un lieu convivial et sécuritaire au centre du campus.

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Prévoir l'accessibilité universelle dans l'aménagement du milieu de vie central
- Prévoir la connexion des sentiers planifiés aux institutions voisines et assurer leur continuité et leur bouclage
- Identifier et communiquer aux usagers les parcours qui seront entretenus et mis à leur disposition l'hiver
- Collaborer avec la Ville afin de connecter la future piste cyclable de la rue du Collège à l'intérieur du campus
- Collaborer avec la Ville et le propriétaire du chemin de fer afin d'explorer la possibilité d'aménager une passerelle permettant le passage au-dessus de la voie ferrée
- Collaborer avec la CSR Chaleur afin d'aménager un débarcadère pour autobus sécuritaire et pratique au centre du campus
- Aménager un pôle central de stationnement fermé et sécurisé pour les vélos à proximité du débarcadère de transport collectif
- Intégrer des bornes de recharge pour vélo électrique à même le pôle central de stationnement sécurisé
- Localiser des supports à vélo près des entrées de chacun des bâtiments de manière à ne pas obstruer le passage des piétons



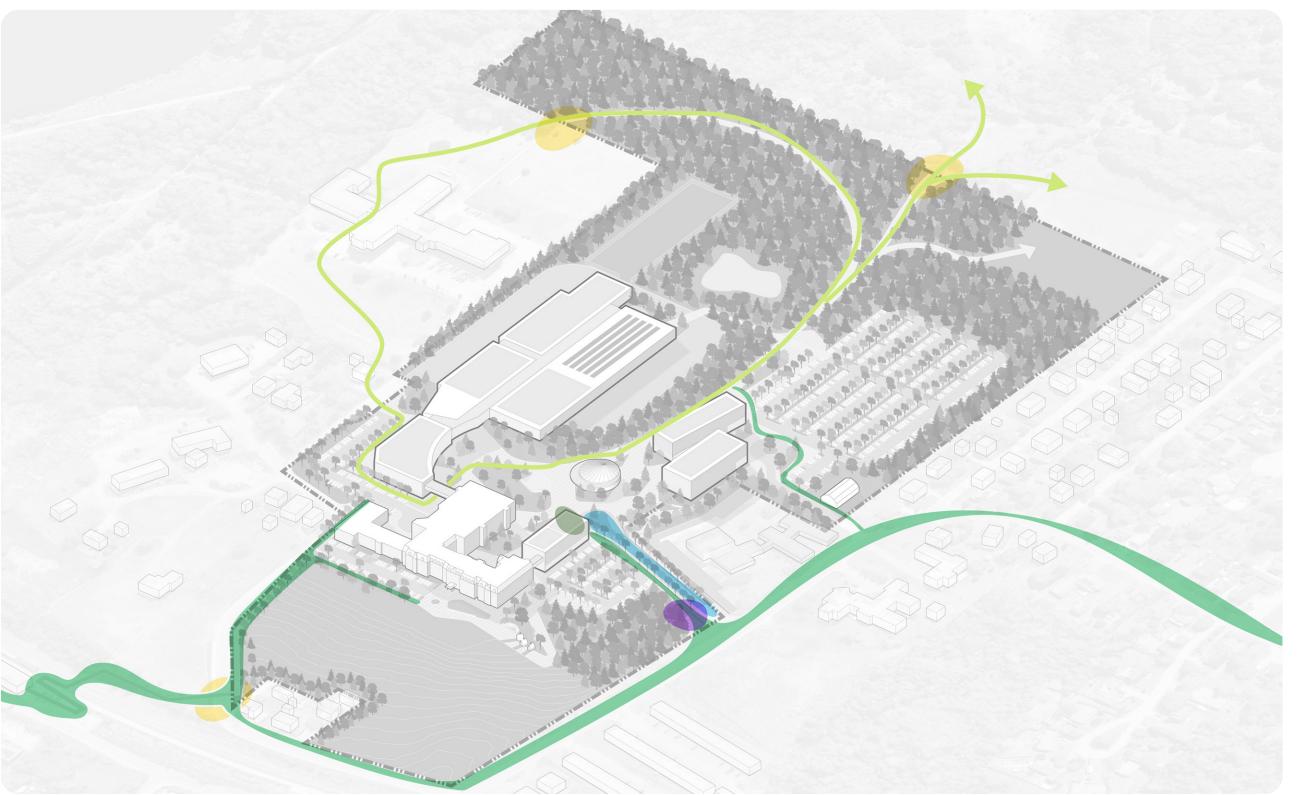


Landezine



World Landscape Architect

Transport actif et collectif



<u>Légende</u>

Parcours autobus

Accès vélo

Parcours récréatif

Parcours transport actif dédié

Stationnement vélo

Accès piéton



Architecture et cadre bâti

La stratégie en matière d'architecture et de cadre bâti du plan d'ensemble vise à encadrer le développement des bâtiments en positionnant l'innovation au centre du processus d'aménagement. Des solutions innovantes doivent être pensées tant pour la conception que pour la rénovation des bâtiments. Ainsi, le choix des matériaux, les technologies de suivi de performance, les aménagements liés à l'efficacité énergétique doivent être toujours réfléchis pour être à la pointe des dernières tendances.

Le plan établit des balises en matière de volumétrie et d'implantation et énonce les intentions quant aux aménagements extérieurs connexes. Le respect de ces balises garantira la cohérence et la qualité du cadre bâti, et veillera à ce que les nouvelles infrastructures contribuent positivement à la création des milieux de vie animés souhaités sur le site. Tous les projets d'aménagement devront être soumis à un examen rigoureux afin d'assurer leur conformité avec la vision et les principes d'aménagement énoncé par le Plan maître. Ceux-ci devront notamment être traités de manière holistique et devront inclure une réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs entourant le bâtiment ainsi que ses interfaces avec l'espace public.

La stratégie d'architecture et cadre bâti est détaillée selon quatre thèmes:

- Création d'un cœur animé qui favorise les échanges
- Façades, entrées et perméabilité intérieure/extérieure
- Implantation, volumétrie et hauteur
- Qualité architecturale et matérialité

Création d'un cœur animé qui favorise les échanges

L'implantation du CIFNB, des résidences étudiantes et du centre sociosportif permettra d'encadrer et de délimiter le centre du campus et ainsi de créer un milieu de vie à échelle humaine au cœur du campus. L'aménagement du milieu de vie doit favoriser les rencontres et les échanges grâce à l'installation d'infrastructures extérieures adaptées et conviviales que la communauté pourra s'approprier. Les espaces collaboratifs contribueront ainsi à créer un espace vivant et animé, lieu de collision des idées et d'innovation.

Bien que l'on retrouve une concentration d'aménagements au cœur, les principes de convivialité et d'accessibilité favorisant l'effervescence du milieu de vie doivent se refléter dans l'ensemble des aménagements du campus. Ainsi, d'autres aménagements contribuent à la création d'un milieu de vie complet tels que l'ajout d'un belvédère permettant de profiter de la vue sur la baie, le développement d'un espace à vocation sportive à l'ouest du site ou encore les aménagements favorisant la détente et les rencontres aux abords des sentiers.

L'intégration d'une aire de jeux pour enfants donnant sur le cœur du campus permettra également de desservir directement la garderie et d'animer la place grâce à des aménagements durables et polyvalents.



University of Newcastle



Google image

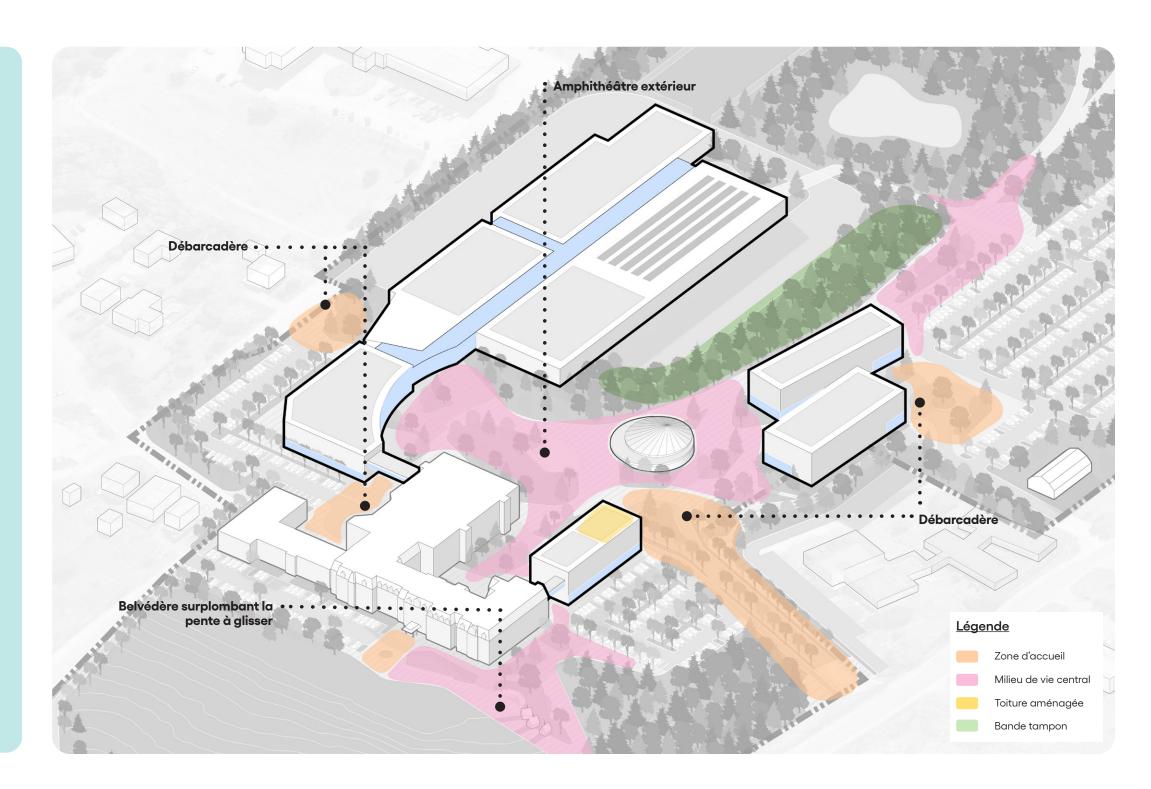


Université du Texas, Austin



Arts and Recreation Centre, Ellis Park

- Aménager un amphithéâtre sur la place centrale pour y tenir, entre autres, des classes à ciel ouvert et y organiser des événements
- Installer des « pods » de travail extérieur pour permettre les rencontres à ciel ouvert
- Intégrer du mobilier connecté pour créer des espaces de travail extérieur
- Créer des zones de détente et de pique-nique extérieures incluant du mobilier et des zones d'ombre
- Intégrer du mobilier de détente conçu pour faciliter les rencontres à des endroits clés du site, notamment au cœur du milieu de vie
- Prévoir l'aménagement d'une bande tampon végétalisée afin de dissimuler les nuisances telles que la zone technique
- Favoriser des rez-de-chaussée à usages mixtes, avec des façades transparentes facilitant une interface intérieur/extérieur
- Localiser la cafétéria au rez-de-chaussée d'un bâtiment et prévoir une terrasse extérieure donnant sur le milieu de vie central
- Localiser la garderie au rez-de-chaussée d'un bâtiment et prévoir une aire de jeu donnant sur le milieu de vie central
- Planifier la connexion de l'ensemble des lieux de rassemblement et de détente grâce à des liens piétons agréables et sécuritaires
- Planifier le déneigement du milieu de vie central et de ses principales connexions piétonnes en hiver afin d'en favoriser l'animation quatre saisons
- Envisager l'aménagement d'infrastructures récréatives hivernales à même le milieu de vie central, comme un anneau de glace ou encore une zone de jeux d'hiver ou des haltes chaleur.



Aménagement du belvédère

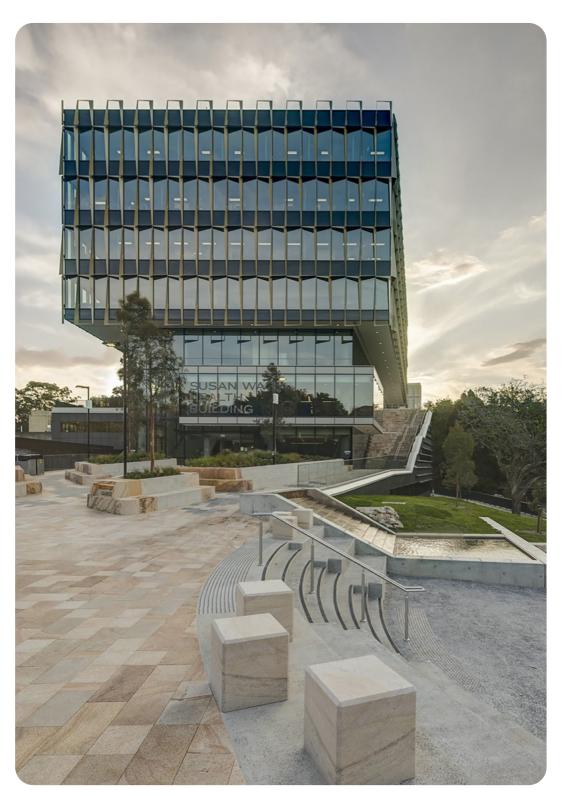


Façade, entrées et perméabilité intérieur/extérieur

Les façades des bâtiments agissent à titre d'interface entre l'intérieur et l'extérieur. À ce titre, ce sont des atouts cruciaux pour faire vivre les lieux. Ce sont des vitrines qui contribuent à animer les espaces extérieurs, c'est pourquoi il est important de penser leur conception afin qu'elles favorisent une transition intérieur/extérieur harmonieuse.

La perméabilité visuelle et physique des bâtiments contribue également à l'éclairage des lieux publics en soirée, à animer les lieux par le va-et-vient des usagers et ainsi à renforcer le sentiment de sécurité. À ce titre, le Plan maître propose des balises d'aménagement qui assureront la vitalité et l'animation du domaine public.

- Les façades continues et opaques sont à éviter
- Les façades opaques peuvent être mises en valeur par des créations artistiques telles que des projections ou des murales
- Les entrées principales aux bâtiments doivent être clairement identifiées et être en relation directe avec le milieu de vie
- Favoriser la transparence des bâtiments au niveau du rez-de-chaussée, notamment à l'endroit des façades donnant sur le milieu de vie
- Favoriser l'animation des façades par la localisation des cafétérias, salles collaboratives et des espaces de rassemblement informels à la périphérie du bâtiment pour stimuler l'échange et pour faciliter l'extension de ces fonctions vers l'extérieur
- Les façades peuvent servir de vitrine aux laboratoires d'innovation afin d'exposer leurs activités au domaine public
- Assurer l'ouverture des façades afin de tirer profit des vues sur le milieu naturel boisé et le milieu de vie







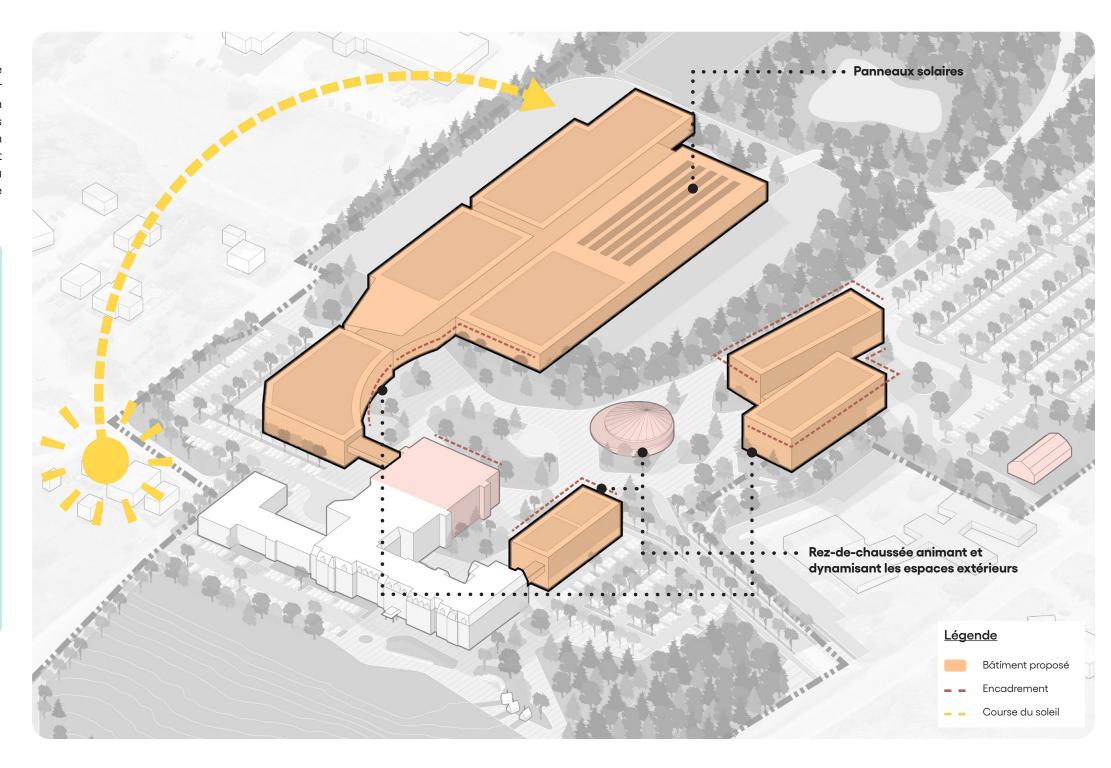
Atelier du Pont, Halle de la Bocca, place Roubaud, Cannes



Implantation, volumétrie et hauteur

L'implantation des bâtiments et leur orientation permettent de structurer et d'encadrer les espaces publics, contribuant ainsi à créer un milieu de vie cohérent et accueillant. Les orientations établies en matière d'implantation doivent guider la position finale des futurs bâtiments. Les balises d'aménagement proposées visent à créer un cœur de vie compact et animé au centre du campus en maximisant le cadre bâti. La disposition encadrante des bâtiments autour du milieu de vie permet une circulation fluide et optimale entre chaque élément du campus.

- Encadrer l'espace central afin de créer un milieu de vie cohérent et animé
- Positionner les bâtiments de manière à ce que leurs façades principales s'ouvrent sur le milieu de vie central
- Positionner les futures résidences étudiantes ainsi que le futur centre sociosportif afin qu'ils soient facilement accessibles de l'extérieur et en même temps connectés au milieu de vie principal
- S'assurer qu'aucun bâtiment n'excède, en hauteur, le bâtiment principal existant
- Intégrer des aménagements aux toitures des bâtiments, tels que des panneaux photovoltaïques
- S'assurer de maintenir une perméabilité piétonnière à l'endroit des jonctions entre les bâtiments
- Utiliser les passerelles entre les bâtiments pour créer des milieux de vie intérieurs, éviter qu'elles deviennent uniquement des lieux de passage



Qualité architecturale et matérialité

La conception des bâtiments doit être faite selon les meilleurs standards architecturaux et projeter une image d'excellence, à l'image du CCNB lui-même. Du même coup, l'architecture et la matérialité des bâtiments devraient s'inspirer de l'effervescence technologique du CCNB et proposer des matériaux et méthodes de construction durables et novatrices.

Par ailleurs, tous les projets devraient être réfléchis afin d'en assurer la durabilité dans le temps. Les matériaux et méthodes de construction qui nécessitent des entretiens réguliers afin d'en assurer la qualité devraient être évités en faveur de matériaux durables et résilients.

- Aménager des bâtiments accessibles et résilients à la pointe de l'innovation technologique
- Favoriser une conception architecturale et l'utilisation de matériaux qui reflètent l'effervescence technologique du CCNB
- Viser, dans la mesure du possible, des normes d'excellence élevées, telles les normes LEED, dans la conception et la construction des bâtiments
- Favoriser la transparence dans l'architecture des bâtiments
- Utiliser des matériaux nobles et durables dans le temps
- L'architecture des résidences et du CIFNB doit s'intégrer en complémentarité avec les bâtiments existants
- Favoriser l'utilisation de revêtements clairs qui reflètent les rayons du soleil afin d'éviter de contribuer à la création d'îlots de chaleur sur le site



Ville de Montréal



 ${\sf ArchDaily}$



Digitized timber construction library

Aménagements paysagers et espaces verts

La stratégie d'aménagement paysager vise à mettre en valeur le cadre naturel important du campus et à le bonifier en aménageant des espaces verts favorisant la biodiversité. L'aménagement paysager devrait également servir de prétexte à l'innovation et à la recherche, par exemple lors de la création d'un arboretum destiné à reboiser les zones actuellement à découvert.

L'interaction avec des espaces verts offre une variété d'avantages aux gens qui les fréquentent. La réduction du stress, l'amélioration de la concentration et l'amélioration de la santé ne sont que quelques exemples des bienfaits que ces aménagements peuvent conférer à la communauté. En plus de contribuer au bien-être individuel, les espaces verts améliorent aussi le bilan environnemental des espaces urbanisés par la réduction des îlots de chaleur, l'amélioration de la qualité de l'eau et de la qualité de l'air. C'est pourquoi les espaces verts occupent une place centrale dans le plan d'aménagement du campus.

La stratégie des aménagements paysagers et des espaces verts est détaillée selon quatre thèmes :

- Augmentation des efforts de protection des aires boisées
- Stratégie de verdissement
- Stratégie de gestion des eaux
- Matérialité des aménagements extérieurs



Augmentation des efforts de protection des aires boisées

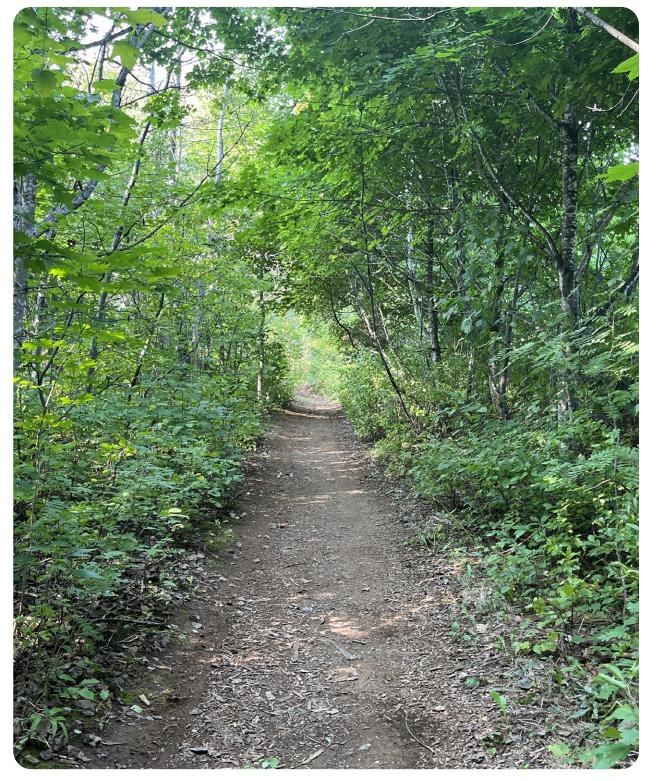
Une part importante du site est occupée par un boisé. Ce boisé fait partie d'un ensemble plus large constituant le bassin versant du lac qui alimente la prise d'eau municipale à proximité du site. Cet ensemble boisé à proximité du site profite donc déjà d'une protection contre tout futur développement.

Le boisé est un important réservoir de biodiversité qu'il est important de conserver et de continuer à enrichir. La protection d'une partie du boisé du site dans la continuité du bassin versant contribuerait à formaliser et à assurer la cohérence écologique du secteur.

Concernant le reste du boisé du site, un équilibre doit être trouvé entre la protection de cet espace et sa mise en valeur récréative. En effet, un réseau de sentiers traverse déjà ce boisé et représente une opportunité importante de connexion avec le campus.

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Étudier la possibilité de définir une zone de conservation du boisé en continuité avec la zone protégée du bassin versant
- Délimiter et identifier clairement la zone de conservation et informer la communauté des limites via un affichage adapté
- Apporter une attention particulière à l'entretien des sentiers afin de ne pas perturber le boisé
- Ne pas utiliser des engrais de synthèse ou des pesticides pour l'entretien des espaces verts
- Renaturaliser la zone de manœuvre par la création d'un arboretum, mettant à profit la communauté interne pour son aménagement



BC2

Stratégie de verdissement

La transformation majeure du campus offre de nombreuses opportunités d'intégration des bonnes pratiques en matière d'aménagement durable, tout particulièrement par l'intégration d'infrastructures vertes dans la stratégie de verdissement. Celles-ci contribuent à augmenter la résilience du milieu dans des domaines tels que la lutte aux îlots de chaleur, la gestion durable des eaux de pluie et la conservation de la biodiversité. En termes de verdissement, les infrastructures vertes regroupent une diversité d'aménagements tels que les plantations, les toits végétalisés, les noues ou encore les potagers partagés.

Planifier une stratégie de verdissement de manière holistique avec l'ensemble du site et des constructions est essentiel pour donner une cohérence à l'ensemble du campus. Le plan prévoit de transformer l'espace, actuellement très minéralisé, en un environnement verdoyant. Ces aménagements feront partie intégrante de l'identité du site et contribueront à créer des espaces extérieurs agréables et conviviaux.

Les différents aménagements paysagers doivent aussi servir à délimiter les espaces et à favoriser la bonne cohabitation entre les différents usages. Ainsi, le plan prévoit la création de bandes tampons végétalisées plutôt que des clôtures sur les marges du site afin d'atténuer les potentielles nuisances pour les résidences à proximité. C'est également l'approche préconisée à l'intérieur du site pour isoler notamment les zones techniques du CIFNB.

- Prévoir, dès le début de l'élaboration d'un projet d'aménagement de pavillon, un plan d'aménagement paysager couvrant la surface complète du terrain à développer
- Favoriser l'utilisation d'espèces adaptées au climat local dans l'aménagement paysager, interdire les espèces exotiques envahissantes et éviter les couvre-sols nécessitant beaucoup d'entretien
- Aménager des bandes tampons végétalisées d'une dizaine de mètres de large le long des stationnements en marge du site afin de protéger les résidences et institutions qui jouxtent le terrain
- Aménager des bandes tampons végétalisées d'une dizaine de mètres de large entre les zones techniques du CIFNB et le milieu de vie
- Les bandes tampons doivent être conçues de manière à fournir un écran visuel et à atténuer les potentielles nuisances sonores des ateliers
- Implanter et maintenir une grande diversité d'espèces d'arbres afin d'assurer la santé des écosystèmes et la résilience face aux maladies et aux changements climatiques
- Étudier la possibilité d'aménager des potagers partagés sur les toits et de verdir certains d'entre eux
- Travailler en collaboration avec le Collège de technologie forestière des Maritimes afin de créer un arboretum sur la zone de manœuvres pour reboiser une partie de la zone



Les infrastructures vertes

Les infrastructures vertes et les espaces verts en général offrent de nombreux bénéfices, tant du point de vue environnemental que pour la santé mentale et physique de la population. Les services écosystémiques générés par ces espaces comprennent, entre autres, des services de régulation comme l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des îlots de chaleur, l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des volumes d'eau de ruissellement. Ils offrent aussi des services culturels pour le loisir, le tourisme et la relation aux paysages. Ces espaces favorisent l'activité physique et un mode de vie actif bénéfiques pour la santé de la population, tant d'un point de vue physique que mental, et peuvent servir à la production alimentaire. Finalement, les infrastructures vertes contribuent à la résilience des écosystèmes et des villes face aux changements climatiques.

Au-delà de la gestion des eaux, l'intégration des infrastructures vertes dans l'aménagement du campus doit être pensée dans un ensemble holistique comprenant les stratégies de verdissement (plantation d'arbres, conservation des bois existants, toits verts) et les stratégies énergétiques (géothermie, panneaux solaires, éoliennes, boucles énergétiques) dans une perspective de résilience socioécologique et d'innovation technologique. L'aspect social de ces infrastructures ne doit pas être négligé. Par exemple, les infrastructures de verdissement représentent des opportunités d'améliorer la sécurité alimentaire par l'intégration de potagers partagés ou de créer des milieux propices à la détente et aux activités physiques.







Ecovégétal







Stratégie de gestion des eaux pluviales

En complémentarité avec la stratégie de verdissement développée, il importe d'identifier également une stratégie de gestion des eaux pluviales.

En effet, l'intégration d'une stratégie de gestion des eaux de ruissellement sur le campus de Bathurst est cruciale. Une gestion optimale des eaux pluviales doit être intégrée à l'aménagement afin de s'assurer de capter et de traiter une grande partie des eaux in situ. La position du campus sur un plateau en hauteur entraîne des risques de ruissellement des eaux vers les résidences en contrebas et jusqu'au réservoir d'eau potable de la ville situé à proximité. Cette topographie est toutefois également optimale pour diriger les eaux de ruissellement vers différentes infrastructures adaptées en utilisant la gravité.

Une attention particulière doit être portée aux mécanismes de filtration et de traitement des eaux, afin de s'assurer que de possibles polluants utilisés dans les ateliers en extérieur ne se retrouvent pas dans les eaux. Parmi les infrastructures vertes bien adaptées à cette problématique, l'aménagement d'un marais filtrant est une option intéressante. En effet, en plus de capter les eaux de ruissellement, le marais filtre les contaminants présents et il possède une capacité de rétention, tout en étant un habitat de qualité pour la faune et la flore. De plus, la présence d'eau en permanence contribue à la qualité du paysage du campus. Le traitement de l'eau peut être complété en amont du marais par l'intégration d'un séparateur eau-huile pour traiter les eaux contaminées par des hydrocarbures.

- Étudier la possibilité d'aménager un marais filtrant sur la zone occupée présentement par les manœuvres, en complémentarité avec l'arboretum
- Étudier la possibilité d'aménager un amphithéâtre extérieur qui se transformera en place publique temporairement inondable (water square) lors de fortes précipitations
- Diminuer la présence de surfaces imperméables en privilégiant l'utilisation de matériaux perméables, tels que des pavés perméables pour certaines surfaces, par exemple pour le milieu de vie central
- Étudier la possibilité d'aménager des toits verts permettant de capter et de traiter une partie des précipitations
- Aménager des stationnements durables en y installant des noues végétalisées, des arbres et des arbustes





Agence française d'urbaniste



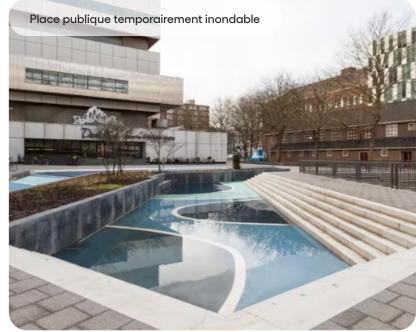
Repert'eau Tec



Blue Green Grey



Techo-Bloc



Rotterdam



Vivre en Ville

Matérialité des aménagements extérieurs

Le rôle principal des espaces extérieurs est d'assurer les connexions piétonnes entre les bâtiments et d'offrir des espaces de socialisation et d'animation publics. Les revêtements et l'aménagement influenceront non seulement la fonctionnalité de ces espaces, mais aussi le comportement des usagers qui les fréquentent.

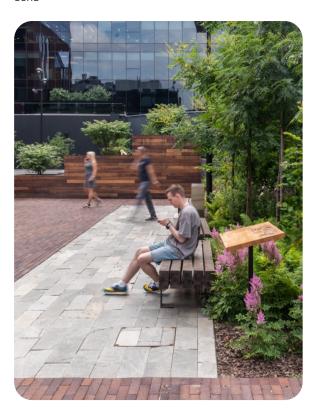
Le Plan maître aborde donc la question des aménagements extérieurs dans une optique de développement durable. Les aménagements sélectionnés doivent résulter d'un compromis entre les contraintes d'usage, la nécessité d'économiser les matériaux et l'énergie et leur durabilité. Par ailleurs, les propriétés thermiques des matériaux ont été ciblées comme l'une des principales cause contributrices à la création d'îlots de chaleur urbains (ICU). Le Plan maître priorise donc des revêtements à hauts albédos et des aménagements qui visent à atténuer ces effets.

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Favoriser l'aménagement de surfaces végétales aux surfaces minéralisées, lorsque possible
- Choisir des pavés pour les chaussées des voies partagées à hauts albédos, tels le pavé inversé, l'asphalte et le béton coloré, afin d'atténuer l'effet d'ICU
- Utiliser, dans la mesure du possible, des matériaux qui résistent bien aux opérations de déneigement
- Sélectionner, lorsque possible, des matériaux à contenu recyclé ou réutilisé
- Éviter les produits avec émissions de composés organiques volatiles (COV)
- Prévoir des aménagements extérieurs en fonction des meilleures pratiques en matière d'accessibilité universelle, comme des plaques podotactiles aux abords des voies partagées ou des contrastes de couleurs dans les escaliers



Sohu



Landezine



Landezine



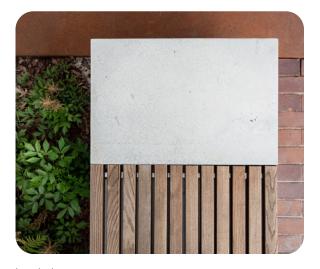
Landezine



Landezine



Landezine



Landezine

Mise en valeur culturelle et historique

Le riche patrimoine historique et culturel est une formidable opportunité à mettre en valeur au sein du campus. L'intégration d'art public permet d'animer le milieu de vie, de créer des moments de partage et de découverte et participe à renforcer les liens identitaires de la communauté.

De même, l'esprit technologique et novateur du lieu devrait être pris en compte lors de la sélection et de l'intégration du corpus d'art public sur le site.



Mise en valeur culturelle et historique

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine existant
- Prévoir la mise en valeur culturelle et historique de la rotonde et assurer son animation par l'intégration d'œuvres d'art sur sa façade et ses abords
- Collaborer avec l'Association des anciens, anciennes, amis et amies du CCNB ainsi que la Première nation Pabineau pour la sélection d'un corpus artistique mettant en valeur l'histoire et le patrimoine du campus et pour la mise en valeur de la rotonde
- Animer le milieu de vie tout en mettant en valeur son identité et sélectionner, notamment, des œuvres mettant en valeur l'innovation technologique dans le campus
- Intégrer des œuvres d'art pour animer les façades donnant sur le milieu de vie, telles que des murales ou des projections
- Intégrer, dans la mesure du possible et lorsque l'intention artistique le permet, de l'éclairage de mise en valeur
- Intégrer un parcours d'interprétation historique sur le site en collaboration avec l'Association des anciens, anciennes, amis et amies du CCNB



Artando Object



BC2



Ocadu



Photoimagerie Inc









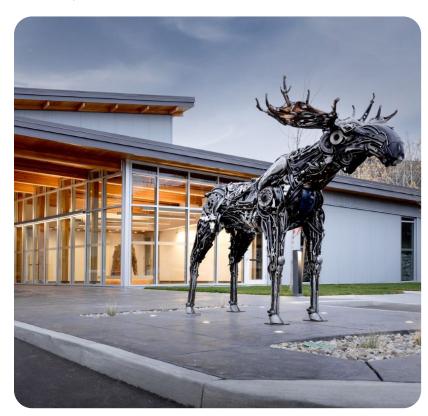
Artando Object

WLFN

Exposition extérieure, Musée McCord

L'Université de la Colombie-Britanique

Sea to Sky, Kelly Cannell









Cité mémoire, Charlevoix

Tsi niion kwarihòten, Nos récits, notre voie

Westerplatte Outdoor Exhibition

Mise à contribution de l'innovation

Le plan d'aménagement met en valeur l'importance cruciale de l'innovation et son rôle dans l'aménagement en tant que catalyseur et laboratoire d'expériences et d'expérimentations. Les aménagements novateurs doivent positionner le campus en tant que leader dans l'intégration de l'innovation technologique et en tant qu'émulateur.



Mise à contribution de l'innovation

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

Intégrer les différents programmes et écoles dans les processus de conception

- Consulter les différents programmes et écoles susceptibles d'être intéressés avant tout projet d'aménagement
- Mettre à contribution l'ensemble des programmes pour concevoir, participer et évaluer des solutions d'aménagement innovantes
- Planifier des dispositifs permettant de faire le suivi de l'efficacité des infrastructures vertes, telles que les jardins de pluie ou le marais filtrant

Intégrer des aménagements novateurs

- Mettre en interface directe avec le milieu de vie les fonctions liées à l'innovation, comme le centre de recherche appliquée et d'innovation INNOV
- Permettre l'utilisation des espaces publics comme laboratoire à ciel ouvert
- Intégrer des aménagements aux toitures des bâtiments, tels que des toitures végétales, des panneaux photovoltaïques, des dispositifs de captation des eaux de pluie ou encore des dispositifs d'agriculture urbaine, selon les possibilités
- Intégrer du mobilier novateur intégrant des technologies durables, par exemple du mobilier connecté avec panneaux photovoltaïques

Intégrer des stratégies énergétiques novatrices

- Étudier la possibilité de créer des boucles énergétiques permettant de récupérer la chaleur émise lors de certains ateliers pour la redistribuer à l'ensemble des bâtiments ou pour permettre le confort thermique dans le milieu de vie central en hiver
- Étudier la possibilité de tirer profit de l'environnement du campus pour exploiter une partie de son énergie (géothermie, refroidissement hydraulique, panneaux photovoltaïques, etc.)
- Installer des systèmes de contrôle intelligent pour le chauffage et l'éclairage
- S'engager dans un processus de conception intégré visant la collaboration de tous les professionnels à la conception écoénergétiques



Urban Resilience Hub



Sologic



Agricurbain

Mobilier

Le Plan maître propose d'introduire une nouvelle typologie de mobilier qui uniformisera l'image du CCNB à travers le campus. Ce mobilier utilise des matériaux naturels qui rappellent l'environnement et la nature qui l'entourent. Par ailleurs, la durabilité du mobilier doit être un critère déterminant de sélection. Des matériaux et équipements nécessitant peu d'entretien dans le temps sont à préconiser. Le style contemporain est tout indiqué pour refléter la nature novatrice du campus. Les différentes typologies de mobilier se retrouvent illustrées ci-après et incluent:

- Des supports à vélo épurés, en petites grappes
- Des abris à vélo couvrant une plus grande grappe de supports
- Des infrastructures permettant de travailler ou se détendre en groupe
- Des bancs, avec ou sans dossier
- Des tables adaptées pour les cours en extérieur, vouées à agrémenter le milieu de vie
- Des stations de travail extérieures connectées, permettant de travailler en petits groupes

Mobilier

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Sélectionner du mobilier avec des matériaux naturels et durables
- Favoriser du mobilier facilitant la collaboration et les échanges
- Favoriser un mobilier de style contemporain
- Prévoir du mobilier conçu pour faciliter l'accessibilité universelle dans le milieu de vie central
- Intégrer du mobilier connecté permettant de faciliter les classes et collaborations extérieures

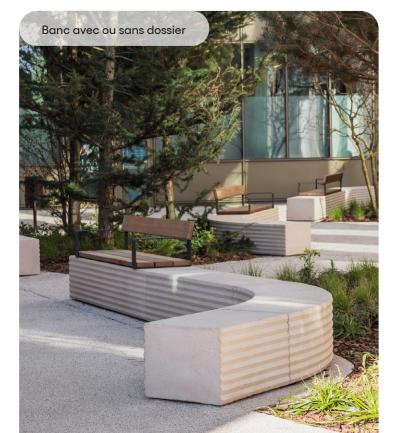




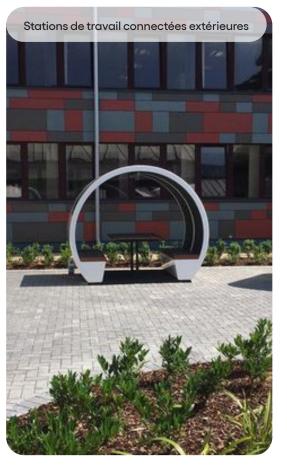
Stationnements à vélo



Landezine WAW Architectes







Architonic Morelli BC2

Éclairage

Le Plan maître identifie des besoins en termes d'éclairage qui s'appliquent sur l'ensemble du site. Plusieurs types d'éclairage sont prévus sur le site pour répondre aux différents besoins:

- Éclairage d'entrée au site
- Éclairage des voies de circulation
- Éclairage de la piste cyclable
- Éclairage des sentiers piétons
- Éclairage de la pente à glisser
- Éclairage des milieux de vie, des places et des placettes
- Éclairage architectural (mise en valeur patrimoniale)



Éclairage

- Intégrer un système de gestion de l'éclairage afin de permettre le contrôle des plages d'opération, de la luminosité et de favoriser l'efficacité énergétique
- Définir une famille de luminaires qui contribuera à l'identité architecturale du site et des espaces, tout en répondant aux besoins fonctionnels
- Favoriser, lorsque possible, l'utilisation de dispositifs d'éclairage à l'énergie solaire
- Privilégier les luminaires conçus pour limiter la pollution lumineuse (type "Dark Sky")
- Privilégier l'installation de sources lumineuses à température de couleur chaude, afin d'améliorer le confort visuel des usagers et de réduire l'impact de l'éclairage sur la faune





Signalétique

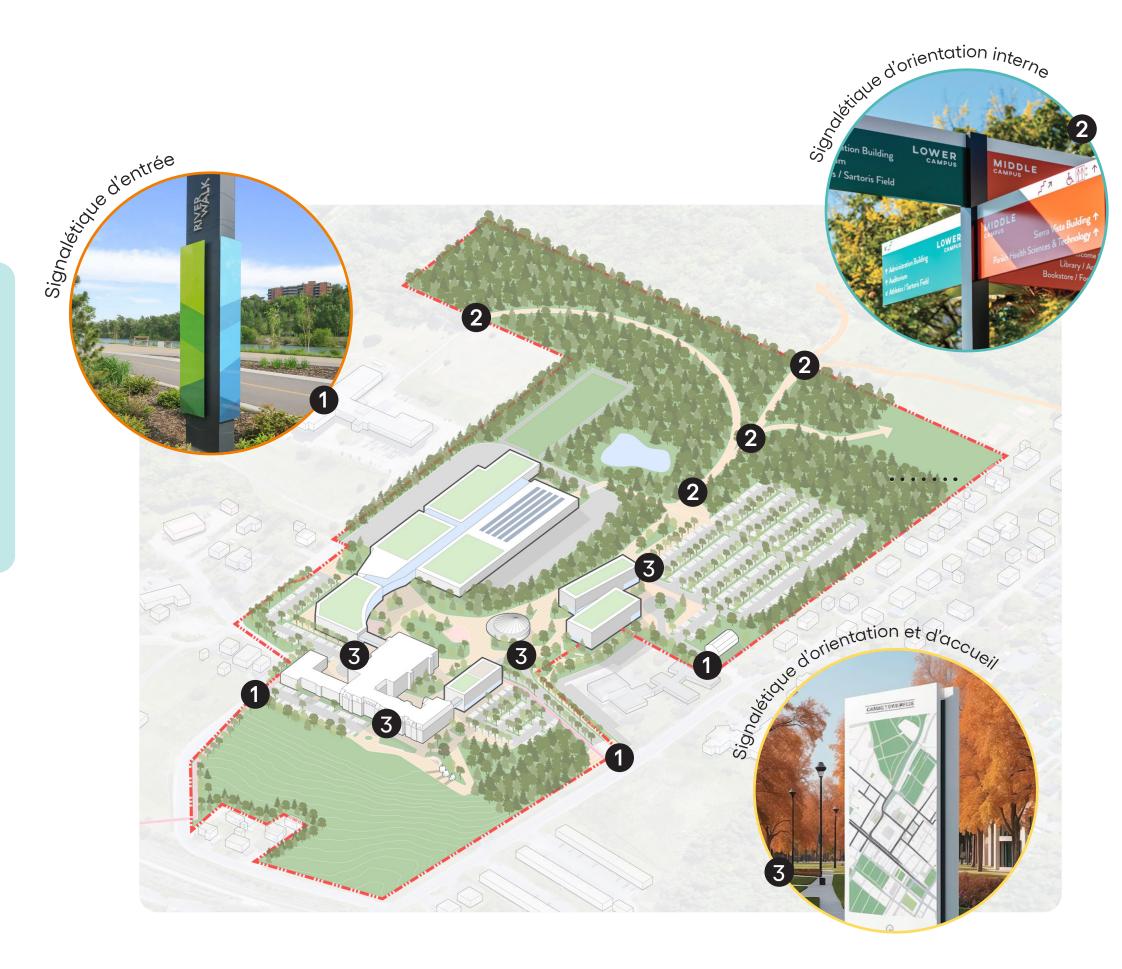
Le Plan maître propose la mise en place d'une signalétique claire et hiérarchisée selon les différents usages sur l'ensemble du campus. La signalétique aux entrées doit refléter et diffuser l'identité du CCNB aux visiteurs. À l'intérieur du campus, la signalisation adoptée doit permettre aux usagers de s'orienter aisément entre les différents secteurs du site.

La signalisation doit également être pensée en fonction des différents modes de transport. Ainsi, la signalisation le long des voies de circulation véhiculaire ne doit pas se déployer à la même échelle que celle localisée dans le milieu de vie, laquelle doit être conçue à l'échelle humaine.



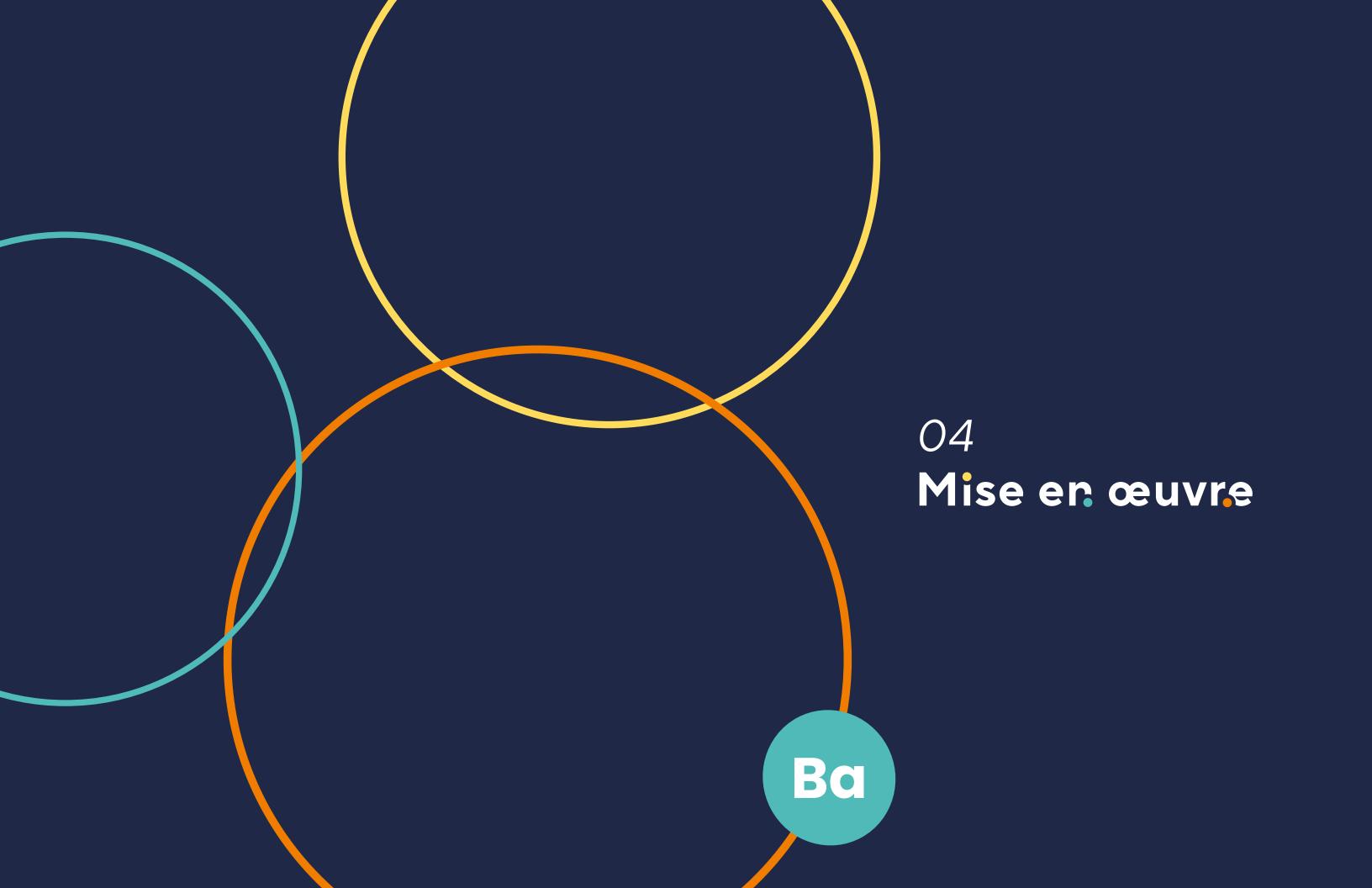
Signalétique

- Produire une étude détaillée afin de mettre en place une signalétique globale, cohérente et uniformisée sur le site
- Développer une identité graphique uniforme pour l'ensemble de la signalétique du site
- Marquer les entrées principales par l'aménagement d'une stèle identitaire et des panneaux directionnels
- Marquer le point central de redistribution avec une signalétique pointant les différentes composantes du campus
- Marquer les endroits stratégiques du campus (débarcadère, entrées)



Aménagement du belvédère en hiver





La mise en œuvre du Plan maître d'aménagement repose sur une série de mécanismes et de stratégies permettant d'assurer une réalisation progressive, flexible et cohérente des interventions proposées. Ce chapitre présente les principaux outils, les processus décisionnels ainsi que les partenariats nécessaires pour concrétiser efficacement la vision et les principes établis par le plan. L'approche retenue vise à faciliter une transition harmonieuse vers le campus souhaité, en tenant compte des contraintes pratiques, financières et partenariales qui orienteront son développement.

Un plan flexible et évolutif

Le Plan maître d'aménagement du campus du CCNB à Bathurst constitue un cadre décisionnel souple qui permettra au Collège de s'adapter aux besoins émergents et de saisir les opportunités sur un horizon minimal de 30 ans. Bien que ce plan définisse une vision claire et des principes d'aménagement robustes pour orienter les développements futurs, les interventions concrètes proposées doivent demeurer adaptables afin de répondre aux évolutions des contextes et des enjeux au fil du temps.

La priorisation des interventions sera ainsi appelée à évoluer continuellement, selon une diversité de facteurs, notamment:

- La disponibilité de financement public ou privé pour réaliser les projets;
- Les échéanciers liés à la coordination avec les partenaires externes;
- L'évolution des besoins exprimés par les communautés et partenaires desservis par le CCNB à Bathurst.

La mise en œuvre du Plan maître privilégiera une approche progressive et intégrée, plutôt qu'une réalisation par phases rigides. Cette approche en continu permettra à la communauté collégiale de s'adapter progressivement aux transformations de l'environnement bâti, facilitant ainsi une transition harmonieuse et cohérente tout au long du processus.

Mécanismes de mise en œuvre

Directives et outils à développer

Le Plan maître d'aménagement constitue le principal cadre d'orientation pour guider toutes les décisions relatives au développement du campus. Chaque projet proposé doit être évalué à la lumière des recommandations, des balises d'aménagement et des principes établis par le Plan maître. Ainsi, toute nouvelle opportunité devra faire l'objet d'une décision éclairée et cohérente avec ce cadre stratégique.

Les projets d'aménagement devront considérer non seulement l'ouvrage lui-même, mais également le contexte dans lequel il s'insère. Plus précisément, tout nouveau bâtiment devra intégrer un plan détaillé pour l'aménagement des espaces extérieurs adjacents en portant une attention particulière aux accès et à la circulation environnante. Ces interventions doivent également saisir l'occasion de développer progressivement des segments du réseau dédié au transport actif sur le campus. Aucun projet ne devrait être approuvé sans avoir, en amont, prévu l'aménagement des espaces publics connexes.

Notons ici que la nature des projets et leur portée peuvent varier grandement. Certains projets pourraient être qualifiés de majeurs, comme dans le cas de la conception et de la construction de nouveaux pavillons ou centres récréatifs. Ces projets sont complexes et impliquent de multiples parties prenantes internes et externes. D'autres projets peuvent être d'envergure plus modeste et impliquer seulement quelques acteurs internes, comme l'aménagement d'un nouvel espace pique-nique extérieur ou des interventions en lien avec la mise en valeur d'espaces naturels sur le site. Tous les projets peuvent avoir un impact cumulatif, peu importe l'importance.

Afin d'assurer une application efficace du Plan maître d'aménagement, des mécanismes de gouvernance clairs doivent être mis en place. Les trois sous-sections suivantes précisent les principaux moyens retenus pour encadrer la prise de décisions et le développement concret des projets. Ces mécanismes visent à garantir la cohérence et la qualité des aménagements réalisés sur le campus, tout en assurant une gestion rigoureuse des interventions proposées.

Le Comité d'évaluation du Plan maître d'aménagement

Afin d'assurer la conformité des projets au Plan maître, un Comité d'évaluation du Plan maître d'aménagement (ci-après nommé « le Comité ») devrait être mis en place pour encadrer les prises de décisions relatives aux projets d'aménagement.

À titre de comité consultatif, le Comité sera chargé d'examiner tous les projets d'aménagement proposés, majeurs ou non, afin d'évaluer leur conformité aux principes et aux balises définis dans le Plan maître d'aménagement. À la suite de cette évaluation, le Comité remettra un avis détaillé au Conseil de direction, précisant le niveau de conformité du projet, en s'appuyant explicitement sur les balises établies dans les documents complémentaires pertinents.

Tout écart par rapport aux principes directeurs et aux balises d'aménagement devrait être clairement indiqué dans l'avis transmis. La responsabilité finale de l'approbation et de la mise en œuvre des projets majeurs demeure sous l'autorité du Conseil de direction du CCNB, éclairée par les recommandations émises par le Comité.

Partenariats et stratégies de mutualisation

La mise en œuvre du Plan maître d'aménagement s'appuiera fortement sur la création de partenariats stratégiques, que ce soit pour le financement, la gestion ou l'occupation et l'animation des infrastructures telles que les nouveaux bâtiments ou les installations sportives et communautaires. Dès le lancement de chaque projet, il sera essentiel d'identifier précisément les partenaires potentiels et de les impliquer activement afin de définir clairement leur rôle, leurs responsabilités et les bénéfices mutuels attendus.

Certains projets seront conçus spécifiquement pour répondre aux besoins propres de partenaires externes, tels que la municipalité ou des organismes communautaires locaux. Toutefois, chaque partenariat devra aussi constituer une opportunité stratégique pour le CCNB. À titre d'exemple, des espaces réalisés pour répondre aux besoins d'activités communautaires principalement utilisés en soirée ou la fin de semaine pourront être configurés de manière à offrir des espaces pédagogiques ou de collaboration pour la communauté étudiante et le personnel du CCNB pendant les heures ouvrables. Cette utilisation partagée permettra non seulement d'optimiser l'exploitation des infrastructures, mais aussi de créer des synergies concrètes entre le CCNB et les collectivités qu'il dessert.

Enfin, ces partenariats, au-delà des bénéfices opérationnels, permettront de renforcer la visibilité du CCNB dans la région, de développer des relations durables avec différents acteurs socioéconomiques et de positionner le campus comme un lieu d'échange, d'innovation et de collaboration ancré dans sa communauté.

Le développement des capacités internes de réalisation

Plusieurs services du CCNB seront fortement interpellés dans la mise en œuvre du Plan maître. Que ce soit par la réalisation de projets d'aménagement transitoires de plus petite envergure ou par la mise en œuvre de processus de développement de projets majeurs, le CCNB devra prévoir les ressources internes requises pour saisir l'ensemble des opportunités que représente le Plan maître.

Notons particulièrement l'importance de prévoir des ressources responsables de la coordination de certains projets au sein de l'équipe Infrastructures et opérations campus. Même si le CCNB ne se retrouve pas dans une situation où il est maître d'œuvre du projet, un effort important de coordination sera requis afin d'assurer, d'une part, la conformité du projet avec les intentions du Plan maître et, d'autre part, afin de saisir les opportunités d'intégration d'initiatives innovantes d'apprentissage à même les projets.

Il en va de même pour des intervenants clés du processus, comme INNOV et les responsables de programmes ou d'écoles susceptibles d'être impliqués. Le processus de développement de projets majeurs place ces acteurs au cœur de la démarche, afin d'assurer que toutes les opportunités de maillage en matière d'innovation soient pleinement saisies. Cette implication nécessite, bien évidemment, une attention soutenue, de manière à incarner les valeurs portées par le Plan maître.

Processus de développement de projet majeur

Le processus suivant définit clairement les principales étapes à suivre pour concrétiser les projets majeurs issus du Plan maître d'aménagement du campus. L'approche proposée s'appuie sur la formation de sous-comités interdisciplinaires adaptés aux spécificités de chaque projet afin de favoriser la prise en compte de la multitude de besoins communautaires et l'intégration du savoir-faire du CCNB en matière d'innovation, et ce, dès le démarrage du projet.

1. Établissement de partenariats stratégiques

Dès les premières étapes, le sous-comité a pour mandat de cibler et établir des partenariats avec des organismes pertinents. Dans certains cas, ces partenariats viseront principalement à faciliter le financement, la prise en charge de la réalisation du projet et/ou la gestion future de l'actif. Dans d'autres cas, ces partenaires stratégiques seront impliqués dans sa conception ou son animation, afin d'assurer que le projet puisse refléter les valeurs de l'innovation et de l'apprentissage expérientiel.

2. Définition de la gouvernance du projet

En collaboration avec les partenaires du projet, une structure de gouvernance claire pour la planification et la réalisation du projet doit être établie. Cette dernière doit, d'une part, clairement identifier l'organisme agissant à titre de gestionnaire de projet pour le développement et la réalisation du projet d'aménagement. D'autre part, la structure de gouvernance doit prévoir le partage de responsabilités à la suite de la mise en service d'un projet, notamment au chapitre du partage des espaces au profit des programmes éducatifs du CCNB.

3. Formation d'un sous-comité interdisciplinaire

Pour chaque projet identifié, créer un sous-comité regroupant des membres aux expertises variées et pertinentes. Par exemple, pour le développement d'un complexe sportif, inclure des entraîneurs, athlètes ou joueurs experts. Ces sous-comités pourraient être dirigés par un membre du Comité d'évaluation du Plan maître d'aménagement et devraient inclure, minimalement, des représentants issus du centre de recherche appliquée et d'innovation INNOV ainsi que des écoles ou programmes susceptibles de pouvoir profiter de l'espace pour y intégrer des éléments d'apprentissage ou d'expérimentation. Ce souscomité jouera un rôle de conseiller sur la portée du projet, sur l'identification des besoins et sur l'élaboration des plans.

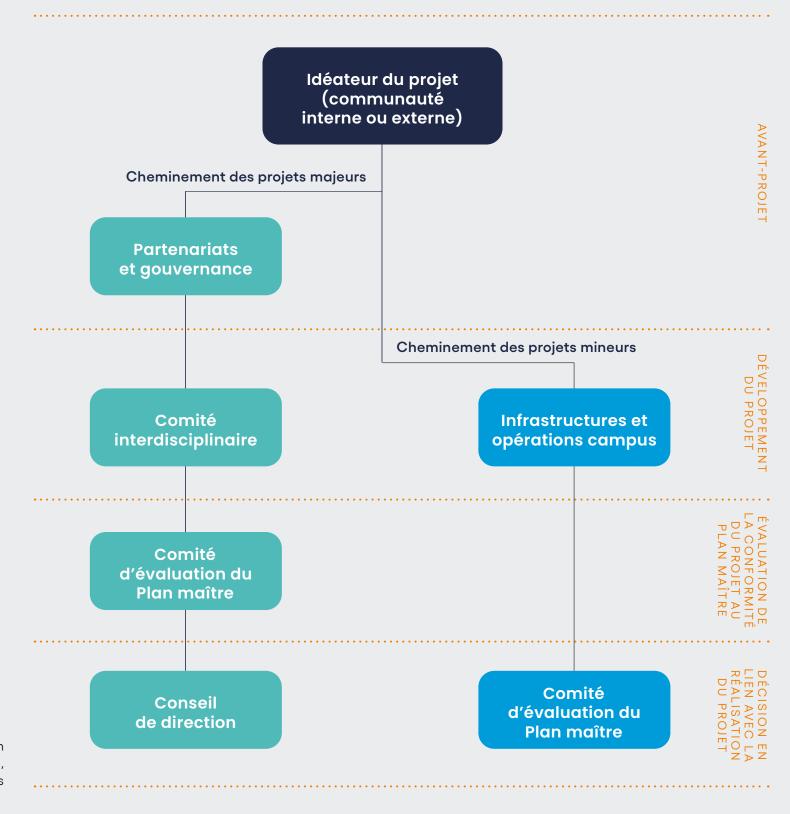
4. Définition des objectifs et standards du projet

Le sous-comité, en collaboration avec le gestionnaire de projet, doit définir clairement les objectifs, normes et critères spécifiques au projet, en cohérence avec les principes du Plan maître d'aménagement et en s'appuyant sur des données et études complémentaires qui peuvent actualiser le portrait des besoins de la communauté dans le temps.

5. Suivi, mise en œuvre et reddition de comptes

Le sous-comité supervise la réalisation du projet en assurant un suivi régulier des travaux. Il rend compte périodiquement de l'avancement au Comité d'évaluation du Plan maître et au Conseil de direction du CCNB. Il est entendu que le Conseil des gouverneurs approuve les projets majeurs par l'intermédiaire de l'approbation du budget en capital du CCNB.

Ce processus simple et structuré assure une mise en œuvre cohérente, efficace et collaborative des projets, en mobilisant l'expertise nécessaire et en consolidant des partenariats clés dès les premières étapes.



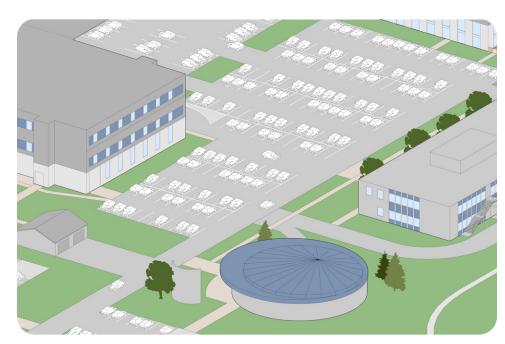
Stratégies d'aménagement transitoire

Piétonnisation du cœur du campus

La stratégie d'aménagement transitoire vise une mise en place progressive des infrastructures dédiées aux déplacements actifs sur le campus. En partant des sentiers existants, les nouveaux tronçons pour piétons et cyclistes seront intégrés graduellement aux aménagements extérieurs réalisés autour des bâtiments, au fur et à mesure de leur construction. Des interventions transitoires, telles que des marquages au sol pour délimiter temporairement des pistes cyclables, permettront d'assurer la continuité du réseau durant la période transitoire. Ces aménagements pourront également inclure du mobilier urbain modulable, des bacs de végétation mobiles ainsi qu'une signalisation temporaire claire et informative pour guider les usagers dans les espaces en transformation.

En parallèle, à mesure que de nouveaux stationnements seront aménagés près des entrées du campus, certains tronçons de circulation interne pourront progressivement être fermés à la circulation automobile générale. Ces espaces libérés pourront être mis en valeur temporairement par des activités d'animation ponctuelles (marchés publics éphémères, événements culturels ou sportifs) afin de faciliter leur appropriation par la communauté collégiale, sans toutefois impliquer un réaménagement complet de l'espace public.

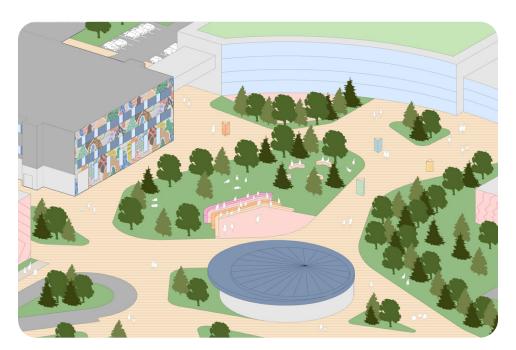
À terme, seuls les déplacements motorisés entre les entrées du site et les stationnements périphériques seront autorisés, tout en maintenant un accès limité pour les véhicules d'urgence ou d'entretien à travers le campus. Des réaménagements progressifs de l'espace vers un aménagement à l'échelle humaine, par la conversion de certaines zones minéralisées en espaces verts et par le biais des autres interventions visant le confort et l'esthétique de l'espace, permettront de compléter la transition vers la piétonnisation du cœur du campus. Cette approche graduelle, appuyée par un suivi régulier et une rétroaction des usagers, facilitera l'adaptation à la piétonnisation progressive du campus et assurera l'adéquation des aménagements avec les besoins réels des utilisateurs.







Aménagement transitoire



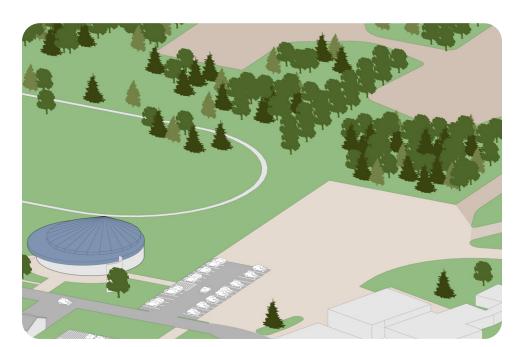
Aménagement à terme

Usages transitoires pour projets en développement

La réalisation progressive des nouveaux bâtiments et aménagements sur le campus impliquera inévitablement la démolition temporaire de certaines installations existantes telles que des stationnements, des plateaux sportifs ou des espaces pédagogiques. Afin d'assurer la continuité des services et de répondre aux besoins quotidiens des usagers, il sera essentiel d'identifier à l'avance des sites alternatifs permettant des usages temporaires pendant ces périodes transitoires. Ces aménagements temporaires devront être simples, fonctionnels, sécuritaires et clairement identifiés comme provisoires.

Pour favoriser l'acceptabilité des changements temporaires auprès des usagers, chaque intervention devra être accompagnée d'une signalétique adéquate et d'une campagne d'information proactive expliquant clairement les raisons de ces transformations, leur durée approximative et la nature temporaire des solutions proposées. Cette approche assurera une transition harmonieuse tout en limitant les inconvénients liés aux travaux en cours sur le campus.

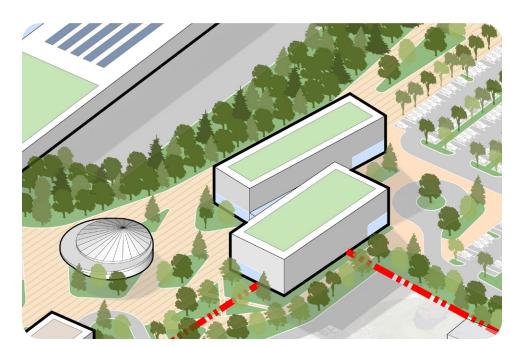
Ces stratégies offrent une excellente occasion de soutenir l'animation et la vitalité du campus durant les périodes de transformation. Selon les espaces disponibles, des usages adaptés pourront être temporairement implantés pour maintenir une vie étudiante active et dynamique. Par exemple, une surface plane disponible pourrait accueillir provisoirement un terrain de soccer extérieur à coûts raisonnables, même si son emplacement définitif devait être différent à moyen ou long terme. Certains bâtiments existants pourront également recevoir des usages flexibles, comme des espaces pour la mise en valeur artistique ou culturel, des locaux polyvalents pour les clubs communautaires ou encore des lieux de rencontres informelles. Ces initiatives contribueront à maintenir une animation continue et diversifiée sur l'ensemble du campus, tout en priorisant la sécurité et le bien-être des usagers.







Aménagement transitoire



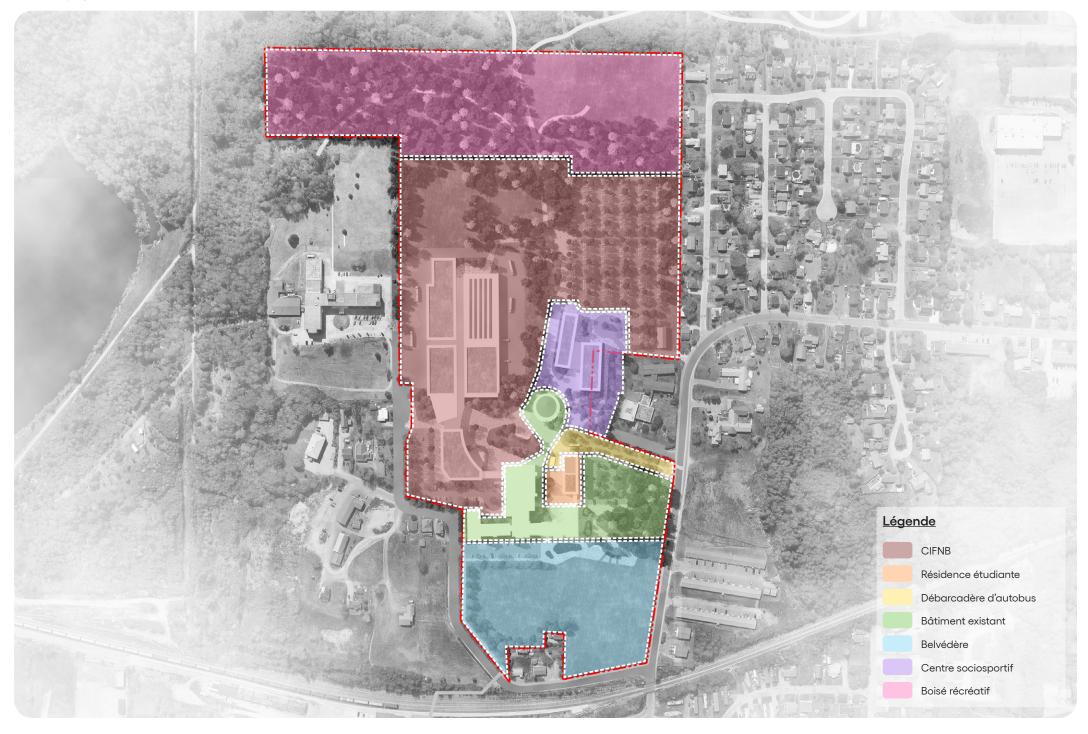
Aménagement à terme

Stratégie de réalisation détaillée

La stratégie de réalisation détaillée constitue la structure opérationnelle sur laquelle s'appuie la mise en œuvre concrète du Plan maître d'aménagement. Elle segmente la réalisation du plan en différentes zones de projet afin d'y cibler des interventions spécifiques, en complément des actions plus générales applicables à l'ensemble du site. Chacune des zones d'intervention peut être traitée de manière indépendante des autres afin de permettre une flexibilité dans l'horizon de réalisation de chacun des projets. Présentée sous forme de tableau, cette stratégie précise, pour chaque action, les acteurs responsables ainsi qu'une séquence de réalisation pour chacune des zones de projet suivantes:

- Interventions générales à réaliser à travers le campus
- Zone de projet du CIFNB
- Zone de projet de la résidence étudiante
- Zone de projet du débarcadère d'autobus
- Zone de projet du bâtiment existant
- Zone de projet du belvédère
- Zone de projet du centre sociosportif
- Zone de projet du boisé récréatif

Zones de projet



Interventions générales à réaliser à travers le campus

	INTERVENTIONS	ТҮРЕ	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Α	Développer une identité graphique cohérente pour l'ensemble de la signalétique du campus et en assurer l'implantation graduelle.	000	CONSEIL EXTERNE EN SIGNALÉTIQUE ET IMAGE DE MARQUE	∞
В	Élaborer un plan de gestion des eaux pluviales détaillé s'appuyant sur les propositions d'infrastructures vertes du Plan maître, incluant une stratégie de surveillance permettant de faire le suivi de l'efficacité des interventions.	Q 📳	SPÉCIALISTE EN GÉNIE CIVIL, INNOV	••••
С	Aménager des repères identitaires aux principales entrées du campus afin de faciliter l'orientation des usagers dès leur arrivée et renforcer l'identité distinctive du lieu.	ž o	GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
D	Planifier et identifier clairement les accès piétonniers à chacune des entrées du campus.		ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
E	Mettre en place une stratégie d'aménagement temporaire pour les sentiers destinés à la mobilité active (ex: marquage au sol) afin d'accompagner progressivement l'implantation des infrastructures permanentes.		ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
F	Élaborer une politique visant à encadrer l'acquisition, l'aliénation et la mise en valeur d'œuvres d'art extérieures.	Q	SPÉCIALISTE EN ART PUBLIC, ASSOCIATION DES ANCIENS, ASSOCIATION ÉTUDIANTE, OINPEGITJOIG (PABINEAU) FIRST NATION	••••
G	Créer des zones extérieures de détente et de pique-nique réparties stratégiquement à travers le campus.	t o	ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	•••

Légen	de	
Type d'i	nterven	tion
Q	Étude	
1. IIII	Trava	ux préparatoires
T o	Trava	ux d'aménagement
Échéa	ncier	
∞		En continu
		Très court terme
		Court terme
		Moyen terme
	••	Long terme

Zone de projet du Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick (CIFNB)

	INTERVENTIONS	TYPE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
A	Former un sous-comité interdisciplinaire et établir des partenariats stratégiques pour assurer la réalisation optimale de ce sous-secteur.		INNOV, PERSONNEL ENSEIGNANT DU CCNB, UNIVERSITÉ DE MONCTON, GOUVERNEMENT DU NOUVEAU- BRUNSWICK, ACTEURS DU SECTEUR ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL	••••
В	Clairement définir la zone d'intervention du projet du CIFNB et de ses aménagements connexes.	Q	ARCHITECTE, ARCHITECTE PAYSAGISTE	lacktriangle
С	Réaliser une étude de circulation permettant d'évaluer les impacts de la relocalisation des activités du campus Youghall au site du Collège sur le fonctionnement de l'intersection de la rue Raymond et de la rue St-Anne et identifier des solutions afin d'en minimiser les impacts.	Q 📳	VILLE DE BATHURST, EXPERTISE EN CIRCULATION	••••
D	Élaborer un plan d'action transitoire et permanent pour la relocalisation de la garderie Bimbo afin d'éviter une situation de bris de service à la suite de la démolition du bâtiment existant.	Q	GARDERIE BIMBO, VILLE DE BATHURST	••••
Е	Élaborer un plan d'action transitoire pour développer une offre de service sportive et récréative à l'intention des étudiant(e)s afin d'éviter une situation de bris de service à la suite de la démolition du gymnase.	Q	VILLE DE BATHURST, CENTRE K.C. IRVING	••••
F	Planifier et construire un nouvel édifice pour abriter les usages présentement logés au campus Youghall en intégrant une aile dédiée aux usages collectifs (garderie, cafétéria, salles de classe, etc.).		ARCHITECTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
G	Planifier et réaliser un stationnement extérieur écoresponsable pour répondre aux besoins du CIFNB.		ARCHITECTE PAYSAGISTE, SPÉCIALISTE EN GÉNIE CIVIL, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
Н	Prévoir un réaménagement écoresponsable (ex: marais filtrant) de la zone d'apprentissage destinée aux manœuvres de véhicules lourds.	I	ARCHITECTE PAYSAGISTE, CENTRE INNOV, COLLÈGE DE TECHNOLOGIES FORESTIÈRES DES MARITIMES	••••
ı	Planifier et transformer le stationnement situé au cœur du campus en amphithéâtre extérieur conçu à l'échelle humaine.	企	ARCHITECTE PAYSAGISTE, SPÉCIALISTE EN GÉNIE CIVIL, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
J	Développer et réaliser des plans d'architecture de paysage afin d'aménager des zones tampons végétalisées le long de la rue Champlain, le long du stationnement principal ainsi qu'entre le milieu de vie central et la zone technique du pavillon.		ARCHITECTE PAYSAGISTE	••••

<u>Légen</u>	<u>Légende</u>				
Type d'i	Type d'intervention				
Q	Étude				
	Trava	ux préparatoires			
Ž o	Travaux d'aménagement				
Échéa	ncier				
∞		En continu			
		Très court terme			
••		Court terme			
		Moyen terme			
	••	Long terme			

Zone de projet de la résidence étudiante

	INTERVENTIONS	TYPE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Α	Former un sous-comité interdisciplinaire et établir des partenariats stratégiques pour assurer la réalisation optimale de ce sous-secteur.		UNIVERSITÉ DE MONCTON, COLLÈGE DE TECHNOLOGIE FORESTIÈRE DES MARITIMES, VILLE DE BATHURST	••••
В	Définir les limites de la zone d'intervention, incluant le site du futur bâtiment et ses aménagements extérieurs connexes.	Q	ARCHITECTE, ARCHITECTE PAYSAGISTE	••••
С	Évaluer la possibilité d'établir un partenariat pour la réalisation de nouvelles résidences étudiantes sur le campus avec un développeur privé ayant des valeurs compatibles avec celles du CCNB.	ot 🗐	DÉVELOPPEUR IMMOBILIER SPÉCIALISÉ EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE	•••
D	Réaliser une analyse de vulnérabilité et assurer la sécurité du campus en soirée pour les résidents, notamment par l'amélioration de l'éclairage et, au besoin, l'installation d'un système d'appel d'urgence.	Q 1 0	SPÉCIALISTE EN SÉCURITÉ	•••
E	Soutenir et encadrer un programme d'activités sociales et culturelles au bénéfice des résidents du campus.		GESTIONNAIRE IMMOBILIER, COMITÉ ÉTUDIANT OU REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS, PERSONNEL RESPONSABLE DE LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA RÉSIDENCE	••••

Zone de projet du débarcadère d'autobus

	INTERVENTIONS	TYPE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Α	Former un sous-comité interdisciplinaire et établir des partenariats stratégiques pour assurer la réalisation optimale de ce sous-secteur.		UNIVERSITÉ DE MONCTON, COLLÈGE DE TECHNOLOGIE FORESTIÈRE DES MARITIMES, VILLE DE BATHURST	••••
В	Collaborer avec la CSR Chaleur pour aménager un débarcadère d'autobus sécuritaire, accessible et pratique au centre du campus.		CSR CHALEUR, CONSEIL EXTERNE EN AMÉNAGEMENT URBAIN	
С	Créer une connexion au futur réseau cyclable municipal à partir de la rue Collège vers l'intérieur du campus.	et o	VILLE DE BATHURST, ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
D	Planifier et aménager une aire de stationnement pour vélos au terminus d'une piste cyclable connectée au futur réseau municipal.		ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	•••

Légende Type d'intervention Étude Travaux préparatoires Travaux d'aménagement Échéancier En continu Très court terme Court terme Moyen terme Long terme

Zone de projet du bâtiment existant

	INTERVENTIONS	TYPE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
A	Former un sous-comité interdisciplinaire et établir des partenariats stratégiques pour assurer la réalisation optimale de ce sous-secteur.		ASSOCIATION DES ANCIENS, ASSOCIATION ÉTUDIANTE, VILLE DE BATHURST, INNOV, CSR CHALEUR, GARDERIE BIMBO, UNIVERSITÉ DE MONCTON, OINPEGITIOIG (PABINEAU) FIRST NATION	••••
В	Envisager la piétonnisation temporaire de certaines zones du stationnement actuel afin d'y aménager des espaces de rassemblement transitoires (marquage au sol, mobilier urbain, etc.).	To to	ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	••••
С	Élaborer des partenariats stratégiques avec des entreprises du Nouveau-Brunswick qui désirent tester des matériaux et/ou des technologies en phase de développement pouvant être intégrés aux aménagements prévus (matériaux de construction, production énergétique, dispositifs de monitorage, etc.).	Q	INNOV	••••
D	Élaborer un plan d'animation des façades nord du bâtiment existant intégrant des volets artistiques et/ou liés à l'innovation.	Q	ARCHITECTE PAYSAGISTE, ASSOCIATION DES ANCIENS, ASSOCIATION ÉTUDIANTE, INNOV, OINPEGITJOIG (PABINEAU) FIRST NATION	•••
E	Mettre en valeur la rotonde et assurer son animation en intégrant des œuvres d'art à sa façade et à ses abords immédiats.		ASSOCIATION DES ANCIENS, ASSOCIATION ÉTUDIANTE, OINPEGITJOIG (PABINEAU) FIRST NATION	•••

Zone de projet du belvédère

	INTERVENTIONS	ТҮРЕ	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
A	Mandater une équipe de projet pour la conception d'un belvédère surplombant la pente à glisser et d'une placette de départ destinée aux activités de glisse.	I	ARCHITECTE PAYSAGISTE, GESTIONNAIRE DE PROJET EN CONSTRUCTION	•••
В	Réaliser une étude de mobilité afin d'évaluer les effets d'une passerelle permettant le passage au-dessus de la voie ferrée sur la desserte du campus pour les mobilités actives.	Q	VILLE DE BATHURST, CONSEIL EXTERNE EN MOBILITÉ	••••
С	Collaborer avec la Ville et le propriétaire du chemin de fer afin d'explorer la possibilité d'aménager une passerelle permettant le passage au-dessus de la voie ferrée.		VILLE DE BATHURST, CN	••••

Légende Type d'intervention C Étude Travaux préparatoires Travaux d'aménagement Échéancier © En continu Très court terme Court terme Moyen terme Long terme

Zone de projet du centre sociosportif

	INTERVENTIONS	TYPE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
A	Former un sous-comité interdisciplinaire et établir des partenariats stratégiques pour assurer la réalisation optimale de ce sous-secteur.		VILLE DE BATHURST, VILLE DE BELLE-BAIE, CSR CHALEUR, CENTRE DE RESSOURCEMENT DIOCÉSAIN, GOUVERNEMENT DU NB	••••
В	Définir les limites de la zone d'intervention, incluant le site du futur bâtiment et ses aménagements extérieurs connexes.		VILLE DE BATHURST, VILLE DE BELLE-BAIE, CSR CHALEUR, CENTRE DE RESSOURCEMENT DIOCÉSAIN, GOUVERNEMENT DU NB	••••
С	Définir la gouvernance du projet et les rôles et responsabilités de chacun des partenaires.		VILLE DE BATHURST, VILLE DE BELLE-BAIE, CSR CHALEUR, CENTRE DE RESSOURCEMENT DIOCÉSAIN, GOUVERNEMENT DU NB	••••
D	Effectuer une étude de faisabilité afin de valider les besoins et d'élaborer un plan fonctionnel et technique.	Q 📳	VILLE DE BATHURST, VILLE DE BELLE- BAIE, ASSOCIATION ÉTUDIANTE, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES LOCALES	•••
E	Mandater une équipe de projet afin de concevoir le ou les bâtiments du centre sociosportif ainsi que ses aménagements extérieurs.		ARCHITECTE, ARCHITECTE PAYSAGISTE, INGÉNIEURS, VILLE DE BATHURST, VILLE DE BELLE-BAIE, GOUVERNEMENT DU NOUVEAU- BRUNSWICK	••••

<u>Légen</u>	<u>de</u>	
Type d'i	nterven	tion
Q	Étude	
	Trava	ux préparatoires
to	Trava	ux d'aménagement
Échéa	ncier	
∞		En continu
		Très court terme
		Court terme
		Moyen terme
		Long terme

Zone de projet du boisé récréatif

	INTERVENTIONS	TYPE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
A	Former un sous-comité interdisciplinaire et établir des partenariats stratégiques pour assurer la réalisation optimale de ce sous-secteur.		VILLE DE BATHURST, CSR CHALEUR, INNOV, COLLÈGE DE TECHNOLOGIE FORESTIÈRE DES MARITIMES, ÉCOLE SECONDAIRE NÉPISIGUIT, ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES	••••
В	Constituer une aire de conservation formelle dans la zone du bassin versant du réservoir d'eau municipal.	Q	VILLE DE BARTHURST, CSR CHALEUR, AVOCAT	
С	Planifier et aménager des sentiers récréatifs reliant le campus aux sentiers existants sur les terrains de la Villa Chaleur, à l'école secondaire Népisiguit, ainsi qu'au réseau municipal situé à l'ouest du campus.		VILLE DE BATHURST, CSR CHALEUR, VILLA CHALEUR, ÉCOLE SECONDAIRE NÉPISIGUIT	•••
D	Développer un projet d'aménagement participatif d'une zone à vocation sportive et/ou communautaire dans la portion nord-ouest du campus, en collaboration avec ESN.		VILLE DE BATHURST, ÉCOLE SECONDAIRE NÉPISIGUIT, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES	••••
E	Commander ou acquérir une œuvre d'art mettant en valeur l'histoire et la communauté du CCNB et en assurer l'installation et l'entretien dans la placette située entre le centre sociosportif, le débarcadère (autobus et véhicules) et le nouveau bâtiment du CIFNB.		SPÉCIALISTE EN ART PUBLIC	••••
F	Mettre en place des dispositifs permettant de suivre régulièrement la santé écologique de la zone de conservation, de l'arboretum et des dispositifs de traitement des eaux de ruissellement.		INNOV, COLLÈGE DE TECHNOLOGIE FORESTIÈRE DES MARITIMES	••••

nterven	tion
Étude	
Trava	ux préparatoires
Trava	ux d'aménagement
ncier	
	En continu
	Très court terme
	Court terme
	Moyen terme
••	Long terme
	Trava Trava

Conclusion

Le Plan maître suggère une vision novatrice et ambitieuse pour le futur du campus à Bathurst. La vision et les principes directeurs proposés à même le Plan maître feront vivre à tous les gens qui le fréquentent, autant internes qu'externes au CCNB, les valeurs de l'institution par le biais de l'aménagement. Il s'agit ici de créer un milieu de vie complet et convivial à l'échelle humaine qui favorise l'innovation, l'apprentissage et le bien-être des communautés.

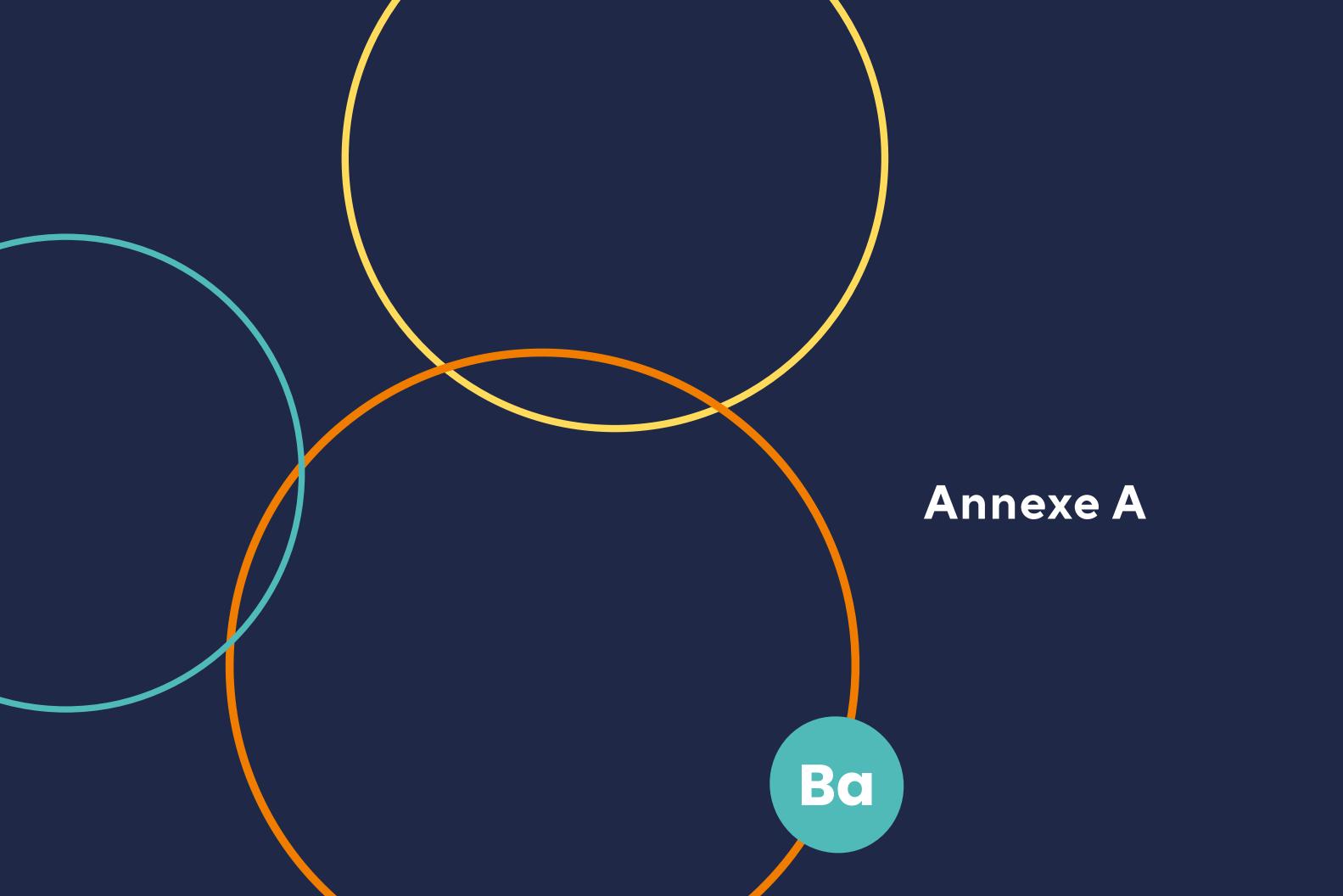
La mise en œuvre du Plan maître constitue une occasion unique de mettre en valeur le patrimoine historique unique du campus de Bathurst tout en modernisant les installations afin de répondre aux besoins en matière de recherche et d'enseignement de pointe. Les solutions proposées visent à assurer l'intégration des apprentissages à même les aménagements proposés, de manière à faire du site un laboratoire vivant en constante évolution.

D'ailleurs, l'ensemble du Plan a été développé en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes qui contribuent à l'effervescence du CCNB, de près ou de loin. En effet, le déploiement d'une stratégie participative importante dès les premières étapes de conception a permis d'y intégrer les aspirations de nombreux intervenants avec l'objectif de répondre à un maximum de besoins. Le résultat de cette démarche est un Plan maître inclusif qui préconise des espaces ouverts et accueillants de la communauté externe. Les stratégies d'aménagement proposées favorisent le maillage de liens entre le CCNB, ses partenaires actuels et futurs et les communautés locales.

Finalement, une stratégie de mise en œuvre flexible et évolutive permet d'envisager la transformation des lieux de manière réaliste et réalisable. Certaines interventions peuvent être portées à court terme tandis que d'autres seront certainement le fruit de partenariats stratégiques avec la communauté. Le Plan maître servira d'outil pour rallier l'ensemble des partenaires autour de ces projets structurants et pourrait permettre l'émergence de nouveaux projets ou partenariats dans le futur.

En somme, le Plan maître servira de guide afin d'assurer la cohérence des aménagements dans le temps et de favoriser la création d'un milieu de vie animé et convivial. Ce guide permettra non seulement de saisir les opportunités qui pourraient se présenter dans les années à venir, mais aussi d'en créer en incitant la participation de la communauté et des partenaires du CCNB. Par le biais des recommandations et des stratégies d'aménagement proposées, le CCNB pourra concrétiser sa vision d'avenir d'une institution novatrice, inclusive et flexible au service de sa communauté.

BC2 | CCNB



Plan d'aménagement alternatif



Cette annexe vise à proposer un encadrement pour l'aménagement d'une nouvelle aire d'entraînement pour les manœuvres de véhicules lourds. En effet, l'intégration de cette composante au Plan maître exige la mise en place de mesures d'atténuation afin d'assurer d'en réduire les impacts sur l'environnement récepteur.

Dans un premier temps, notons que cette modification nécessite la reconfiguration de l'espace entre le sentier (17) et le CIFNB (13). Afin de limiter le déboisement au maximum, nous recommandons le retrait du marais filtrant qui y était proposé dans l'option principale présentée au Plan maître. Nous recommandons également le maintien d'un lien physique entre la zone de manœuvre projetée (23) et la zone d'entreposage du CIFNB (22), de manière à permettre l'entreposage de la machinerie à cet endroit lorsqu'elle n'est pas en utilisation.

Finalement, quelques balises et recommandations additionnelles sont décrites ci-contre. Celles-ci visent à encadrer les activités de la zone de manœuvre. Il convient de souligner notamment le besoin de contrôler les sédiments sur le site et de prévoir des mesures d'urgence en cas de déversements accidentels de fluides.

RECOMMANDATIONS ET BALISES D'AMÉNAGEMENT

- Poser et entretenir régulièrement des barrières anti-sédiments autour du périmètre de la zone de manœuvre pour véhicules lourds
- Maintenir une bande tampon végétalisée entre la zone de manœuvre pour véhicules lourds et le lot adjacent
- Développer une procédure en cas de déversements accidentels provenant des véhicules lourds et assurer la formation de tous les utilisateurs de la zone de manœuvre
- Aménager des bordures autour de l'espace de rangement extérieur et prévoir un dispositif de captation des eaux de ruissellement afin d'intercepter les huiles et les graisses

<u>Légende</u>

1 Programmation collective (cafétéria, garderie, etc.) 10 Espace de mise en valeur historique et communautaire

2 Repère identitaire potentiel

3 Débarcadère autobus

5 Zones techniques

4 Débarcadère automobile

6 Amphithéâtre extérieur

7 Aire de jeu pour enfants

8 Stationnement pour vélo

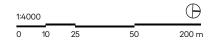
9 Futures résidences étudiantes

- (2) CEI (usage à définir)
 - (I) CIFNB
 - 4 Accès principal au CIFNB

11 Futur centre sociosportif

- (5) Stationnement automobile
- 16 Pente à glisser formalisée
- 17 Sentier récréatif Villa Chaleur
- (8) Accès vers le réseau récréatif existant
- 4 Accès vers ESN

- 20 Espace à vocation sportive et/ou communautaire
- 21 Belvédère
- 22 Espace de rangement extérieur
- 23 Zone de manoeuvre
- 24 Piste cyclable
- 25 Passerelle
- Aire de pique-nique



Bibliographie

BC2. (2024). Rapport de consultation - Plan maître - Campus de Bathurst, version finale.

Boisvert, Jean-François. (2024). Le CCNB souhaite construire de nouveaux logements sur trois de ses campus. https://www.acadienouvelle.com/actualites/2024/09/05/leccnb-souhaite-construire-de-nouveaux-logements-sur-trois-de-ses-campus/.

CCNB. (2022). Plan stratégique 2022-2027.

CCNB. (2024). Infographie - Vision d'avenir.

CCNB. (2024). Vision de l'avenir du CCNB. Présentation PowerPoint.

CCNB. (2024). Ensemble, on change de vies; Rapport RH 2024.

Fondation du Collège de Bathurst (2024). Historique du campus. https://fondationbathurst.ca/

Lachance, Sébastien. (2024). Transport collectif dans la région Chaleur: les premiers usagers proviendront du CCNB à Bathurst. https://www.acadienouvelle.com/actualites/2024/06/02/transport-collectif-dans-la-region-chaleur-les-premiers-usagers-proviendront-du-ccnb-a-bathurst/#:~:text=De%20concert%20avec%20le%20CCNB,l'ensemble%20de%20la%20population.

Lachance, Sébastien. (2024). Région Chaleur: la mise en service du réseau de transport collectif pourrait se faire à l'automne 2025. https://www.acadienouvelle.com/actualites/2024/10/20/region-chaleur-la-mise-en-service-du-reseau-de-transport-collectif-pourrait-se-faire-a-lautomne-2025/#:~:text=La%20Ville%20de%20Bathurst%20et,une-%20distance%20de%2024%20kilom%C3%A8tres.

Ministère des Finances et du Conseil du Trésor (2024). L'économie au Nouveau-Brunswick : le bilan de 2023. www.gnb.ca/.

Ville de Bathurst (2008), arrêté de zonage no 2008-01

